

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**Ministère de l'Équipement, de l'Habitat  
& de l'Aménagement du Territoire**

*Unité de Gestion du Budget par Objectif*

**Projet Annuel de Performance  
de l'année 2018  
« PAP 2018 »**

Octobre 2017

## SOMMAIRE

<b>Chapitre I. Présentation Générale:</b> .....	3
1. Présentation de la mission Equipement et des politiques sectorielles .....	3
3.1 La Stratégie sectorielle .....	3
3.2 Les programmes du ministère:.....	3
2. Le budget et la programmation des dépenses à moyen terme du ministère: .....	4
3.1 Présentation du budget du Ministère pour l'année 2018.....	4
3.2 Présentation du cadre des dépenses à moyen terme (2018-2020) du ministère : .....	6
<b>Chapitre II: Présentation des programmes du ministère</b> .....	7
<b>Programme 1 : Infrastructure routière</b> .....	7
1. Présentation du programme et de sa stratégie: .....	8
2. Présentation des objectifs, des indicateurs de performance et des activités du programme .....	8
3. Dépenses du programme : .....	9
3.1 Evolution des crédits du programme 1 .....	9
3.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 1 .....	9
<b>Programme 2 : Protection des zones urbaines et du littoral</b> .....	11
1. Présentation du programme 2 et de sa stratégie: .....	12
2. Présentation des objectifs, des indicateurs de performance et des activités du programme 2 .....	12
3. Dépenses du programme : .....	13
3.3 Evolution des crédits du programme 2 .....	13
3.4 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 2 .....	14
<b>Programme 3 : Aménagement du territoire, urbanisme &amp; Habitat</b> .....	16
1. Présentation du programme 3 et de sa stratégie: .....	17
2. Présentation des objectifs, des indicateurs de performance et des activités du programme 3 .....	17
3. Dépenses du programme : .....	18
3.5 Evolution des crédits du programme 3 .....	18
3.6 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 3 .....	19
<b>Programme 4 : Promotion et développement du secteur de la construction</b> .....	21
1. Présentation du programme 4 et de sa stratégie: .....	22
2. Présentation des objectifs, des indicateurs de performance et des activités du programme 4 .....	22
3. Dépenses du programme : .....	23
3.7 Evolution des crédits du programme 4 .....	23
3.8 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 4 .....	24
<b>Programme 9 : Pilotage &amp; Appuis</b> .....	26
1. Présentation du programme 9 et de sa stratégie: .....	27
2. Présentation des objectifs, des indicateurs de performance et des activités du programme 4 .....	27
3. Dépenses du programme : .....	28
3.9 Evolution des crédits du programme 9 .....	28
3.10 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 9 .....	29

## Chapitre I. Présentation Générale:

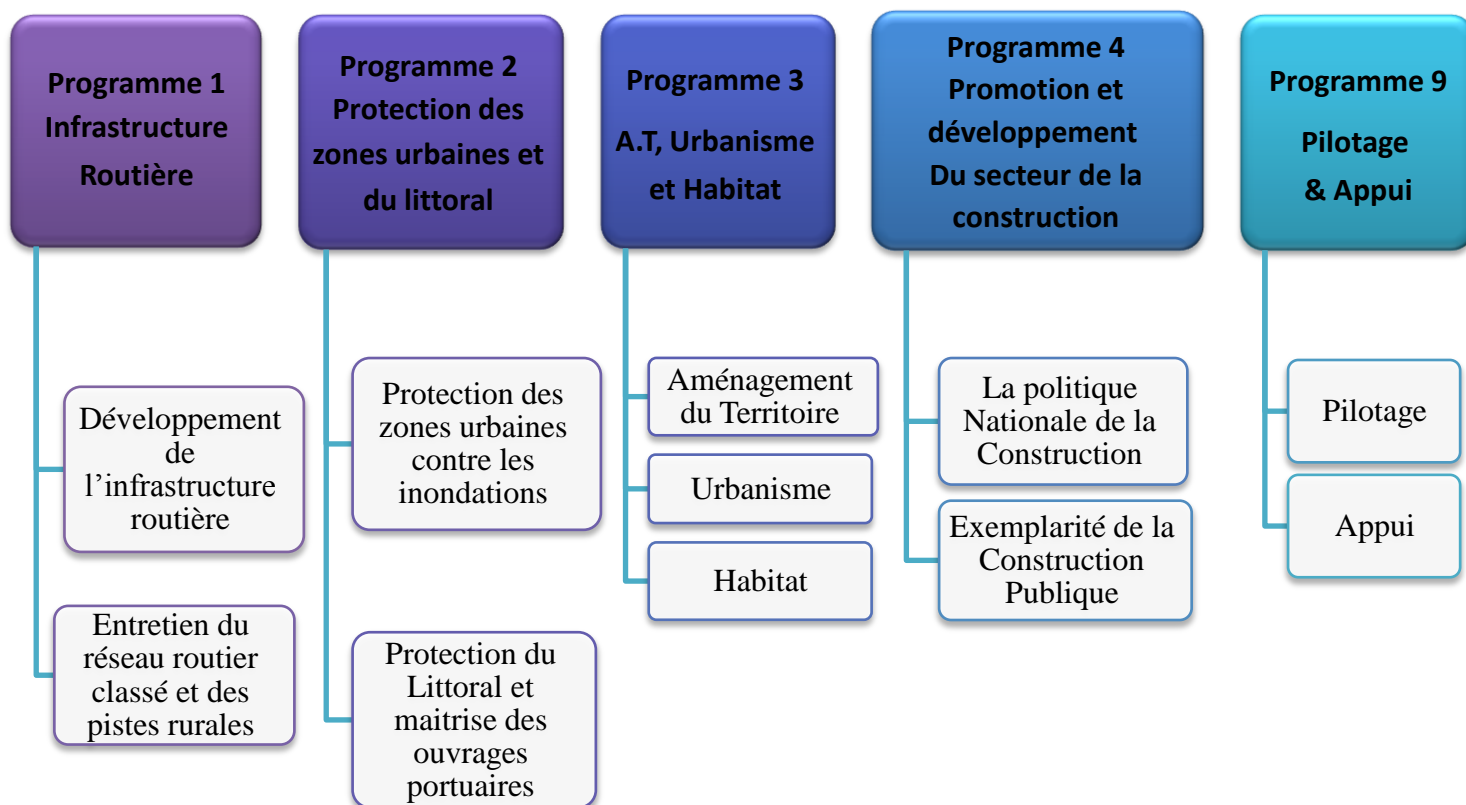
### 1. Présentation de la mission Equipement et des politiques sectorielles

#### 3.1 La Stratégie sectorielle

Le projet annuel de performance de l'année 2018 présente les orientations futures les plus importantes pour la mission équipement conformément aux priorités de la prochaine phase, qui visent principalement à soutenir les capacités de l'économie nationale et à promouvoir les éléments du développement durable par la réalisation d'un réseau d'autoroutes et une connexion maghrébine, le renforcement des routes entre les régions, la réhabilitation des districts ruraux, la révision de code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et l'accès à la propriété par le programme du premier logement.

#### 3.2 Les programmes du ministère:

La cartographie de la mission Equipement comporte 4 programmes opérationnels et un programme de pilotage et d'appui répartie sur 11 sous-programmes comme suit :



## 2. Le budget et la programmation des dépenses à moyen terme du ministère:

### 3.1 Présentation du budget du Ministère pour l'année 2018

**Tableau n° 1**

**Evolution du budget du ministère pour l'année 2018  
par programmes et sous-programmes (crédits de paiement)**

Programmes et sous-programmes	Réalizations 2016	L.F Année 2017	Propositions 2018		Evolution des crédits de paiement	
			Crédits D'engagement	Crédits de paiement	Montant	%
1.1 : Développement de l'infrastructure routière	636107	759 052	1 841 398.6	889 969.6	130 918	17%
1.2 : Entretien du réseau de routes classé et des pistes rurales	290217	268 437	258 158.7	270 128.7	1 692	1%
<b>Total programme 1</b>	<b>926 324</b>	<b>1 027 489</b>	<b>2 099 557.3</b>	<b>1 160 098.3</b>	<b>132 609</b>	<b>13%</b>
2-1: Protection des zones urbaines contre les inondations	59 523	63 835	51 946.8	57 846.8	-5 988	-9%
2-2 : Protection du littoral et maîtrise des ouvrages portuaires	11 289.5	9 356	9 854.8	11 604.8	2 249	24%
<b>Total programme 2</b>	<b>70 812.5</b>	<b>73 191</b>	<b>61 801.6</b>	<b>69 451.6</b>	<b>-3 739</b>	<b>-5%</b>
3-1 : Aménagement du territoire	1 461	1 363	1818.8	1 119	-244	-18%
3-2 : Urbanisme	9 225	10 235	9402.3	9 402	-833	-8%
3-3 : Habitat	211 140	474 809	319 967.7	301 967.7	-172 841	-36%
<b>Total programme 3</b>	<b>221 826</b>	<b>486 407</b>	<b>355 233.8</b>	<b>312 488.8</b>	<b>-173 918</b>	<b>-36%</b>
4-1 : La politique nationale de la construction	7348.5	9 690	9222.7	9 082.7	-607	-6%
4-2 : Exemplarité de la construction publique	14289	10 442	3149.5	6 649.5	-3 793	-36%
<b>Total programme 4</b>	<b>21 637.5</b>	<b>20 132</b>	<b>12 372.2</b>	<b>15 732.2</b>	<b>-4 399</b>	<b>-22%</b>
9-1 : Pilotage	2930	9 216	8667.4	8 667.4	-549	-6%
9-2 : Appui	35896	24 965	29784.7	28 014.7	3 050	12%
<b>Total programme Pilotage et Appui:</b>	<b>38 826</b>	<b>34 181</b>	<b>38 452.1</b>	<b>36 682.1</b>	<b>2 501</b>	<b>7%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 279 426</b>	<b>1 641 400</b>	<b>2 567 417</b>	<b>1 594 453</b>	<b>-46 947</b>	<b>-2,9%</b>

**Tableau n°2**

**Répartition du budget du ministère pour l'année 2018 par programmes et nature de la dépense (crédits de paiement)**

<b>Programmes</b> Nature de La dépense	<b>Infrastructure routière</b>	<b>Protection des zones urbaines et du littoral</b>	<b>Aménagement du territoire, urbanisme &amp; Habitat</b>	<b>Promotion et développement du secteur de la construction</b>	<b>Pilotage et appui</b>	<b>Total</b>
<b>Les dépenses de gestion</b>	<b>83 098.3</b>	<b>3 731.6</b>	<b>15 453.8</b>	<b>10 752.2</b>	<b>33 417.1</b>	<b>146453</b>
Rémunérations Publiques	39 908.3	2 162.6	14 665.8	10 607.2	24 111.1	91455
Moyens des services	43 190	1 569	738	145	6 476	52118
Interventions publiques	0	0	50	0	2 830	2 880
<b>Les dépenses d'investissement</b>	<b>1 077 000</b>	<b>65 720</b>	<b>249 035</b>	<b>4 980</b>	<b>3 265</b>	<b>1 400 000</b>
Investissement directs	1 077 000	64 100	249035	4 980	3 265	1 398 380
Sur le budget	732000	44 100	159035	4 980	3265	943380
Sur les ressources extérieures affectées	345000	20 000	90000	0	0	455000
Financements publics	0	1 620	0	0	0	1 620
Sur le budget	0	1 620	0	0	0	1 620
Sur les Ressources extérieurs affectés	0	0	0	0	0	0
Fonds spéciaux du Trésor	0	0	48 000	0	0	48 000
<b>TOTAL*</b>	<b>1 160 098.3</b>	<b>69 451.6</b>	<b>312 488.8</b>	<b>15 732.2</b>	<b>36 682.1</b>	<b>1 594 453</b>

\*Sans prise en compte des ressources propres des établissements publics

3.2 Présentation du cadre des dépenses à moyen terme (2018-2020) du ministère :

**Tableau n° 3**

Cadre des dépenses à moyen terme (2018-2020) du ministère:

Répartition par nature de dépense (crédits de paiement)

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>119 082</b>	<b>138 942</b>	<b>139 924</b>	<b>152 615</b>	<b>146 453</b>	<b>164 312</b>	<b>173 398</b>
Rémunérations publiques	74 629	78 415	84 014	94 990	91 455	106 069	111 704
Moyens des services	43 513	59 765	54 150	54 654	52 118	55 003	58 261
Interventions publiques	940	762	1 760	2 971	2 880	3 240	3 433
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>692 807</b>	<b>821 277</b>	<b>1 109 813</b>	<b>1 420 285</b>	<b>1 400 000</b>	<b>2 139 617</b>	<b>2 415 971</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>691 591</b>	<b>819 378</b>	<b>1 107 333</b>	<b>1 211 985</b>	<b>1 398 380</b>	<b>2 057 617</b>	<b>2 313 971</b>
Sur les fonds propres du budget	514 137	608 190	741 649	793 035	943 380	956 617	974 221
Crédits extérieur	177 454	211 188	365 684	418 950	455 000	1 101 000	1 339 750
<b>Financement public</b>	<b>1 216</b>	<b>1 899</b>	<b>2 480</b>	<b>208 300</b>	<b>1 620</b>	<b>82 000</b>	<b>102 000</b>
Sur les fonds propres du budget	1 216	1 899	2 480	208 300	1 620	82 000	102 000
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	<b>646</b>	<b>29 224</b>	<b>30 125</b>	<b>68 000</b>	<b>48 000</b>	<b>70 000</b>	<b>85 000</b>
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>812 534</b>	<b>989 443</b>	<b>1 279 426</b>	<b>1 641 400</b>	<b>1 594 453</b>	<b>2 373 929</b>	<b>2 674 369</b>

**Tableau n°4:**

Le cadre des dépenses à moyen terme (2018-2020) du ministère:

Répartition par programmes (crédits de paiement)

Programmes	Réalizations			LF 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
Infrastructure routière	627 503	757 804	926 324	1 027 489	1 160 098.3	1 490 084	1 733 969
Protection des zones urbaines et du littoral	38 703	39 788	70 813	73 191	69 451.6	63 871	56 432
Aménagement du territoire, urbanisme & Habitat	110 598	140 226	221 826	486 407	312 488.8	758 565	822 208
Promotion et développement du secteur de la construction	10 970	23 976	21 638	20 132	15 732.2	18 230	15 991
Pilotage et Appui	24 760	27 649	38 826	34 181	36 682.1	43 179	45 769
<b>Total</b>	<b>812 534</b>	<b>989 443</b>	<b>1 279 426</b>	<b>1 641 400</b>	<b>1 594 453</b>	<b>2 373 929</b>	<b>2 674 369</b>

## Chapitre II: Présentation des programmes du ministère

## Programme 1 : Infrastructure routière

Responsable du programme	Objectifs	Indicateurs
<p>Mr ZOUARI SLAH Directeur Général des Ponts &amp; chaussées</p> <p>Budget: année 2018 en 1 000 DT</p>	<p><b>Objectif 1.1.1 :</b> Développement des routes et des autoroutes à l'échelle nationale et Maghrébin</p>	<p>- <b>Indicateur 1.1.1.1 :</b> Taux cumulé de réalisation du plan autoroutier en vigueur</p> <p>- <b>Indicateur 1.1.1.2 :</b> Intérêt socio-économique des projets mis en service</p>
<p>Montant : <b>1160098</b></p> <p>Pourcentage : 72,8 %</p> <p><b>Dépenses de gestion:</b></p> <p><b>83 098</b></p>	<p><b>Objectif 1.1.2:</b> Améliorer l'accessibilité des zones rurales les plus enclavées aux réseaux classés</p>	<p>- <b>Indicateur 1.1.2.1 :</b> Le pourcentage cumulé d'aménagement de pistes rurales</p>
<p><b>Dépenses de développement :</b></p> <p><b>1077000</b></p> <p><b>Fonds du trésor :</b></p> <p><b>0</b></p>	<p><b>Objectif 1.2.1:</b> Maintien de la qualité et du réseau routier</p>	<p>- <b>Indicateur 1.2.1.1:</b> Indicateur de qualité du réseau routier classé</p> <p>- <b>Indicateur 1.2.1.2:</b> Indicateur de qualité des ouvrages d'arts</p>

## 1. Présentation du programme et de sa stratégie:

- La première priorité sera donnée à l'entretien de l'infrastructure routière et des pistes rurales
- Le développement du réseau routier sur l'ensemble du territoire et autoroutier maghrébin.
- L'Amélioration de la sécurité routière en offrant un bon niveau de services infrastructurels aux usagers de la route et pistes rurales sur tout le territoire national.

## 2. Présentation des objectifs, des indicateurs de performance et des activités du programme

Sous programmes	objectifs	indicateurs	Activités et interventions	crédits prévisionnels
<b>1.1 : Développement de l'infrastructure routière</b>	- <b>Objectif 1.1.1:</b> Développement des routes et des autoroutes à l'échelle nationale et Maghrébin	<b>Indicateur 1.1.1.1:</b> Taux cumulé de réalisation du plan autoroutier en vigueur	Compléter les études pour l'autoroute (Bouselem / les frontières algériennes et continuer la libération des emprises des projets en cour	20 500
		<b>Indicateur 1.1.1.2:</b> Intérêt socio-économique des projets mis en service	Finaliser les travaux topographiques pour l'autoroute ECOSO	499 550
	- <b>Objectif 1.1.2:</b> Améliorer l'accessibilité des zones rurales les plus enclavées aux réseaux classés	<b>Indicateur 1.1.2.1:</b> Le pourcentage cumulé d'aménagement de pistes rurales	Commencer à réaliser 4 échangeurs sur le point kilométrique KM 4 à Sfax et la première tranche (liaison nord-sud)	127850
<b>1.2 : Entretien du réseau de routes classé et des pistes rurales</b>	- <b>Objectif 1.2.1:</b> Maintien de la qualité et du réseau routier	<b>Indicateur 1.2.1.1:</b> Indicateur de qualité du réseau routier classé <b>Indicateur 1.2.1.2:</b> Indicateur de qualité des ouvrages d'arts	Aménagement de 719 KM a 22 communes (programme années 2014	249850



### 3. Dépenses du programme :

#### 3.1 Evolution des crédits du programme 1

Programme	Réalizations 2016	L.F Année 2017	Propositions 2018		Evolution des crédits de paiement	
			Crédits D'engagement	Crédits de paiement	Montant	%
<b>Les dépenses de gestion</b>	<b>84 220</b>	<b>89 354</b>	<b>83 098</b>	<b>83 098</b>	<b>-6 256</b>	<b>-7%</b>
Rémunérations Publiques	37 796	42 302	39 908	39 908	-2 394	-6%
Moyens des services	46 424	47 052	43 190	43 190	-3 862	-8%
Interventions publiques	0	0	0	0	0	0
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>842 016</b>	<b>938 135</b>	<b>2 099 557</b>	<b>1 077 000</b>	<b>138 865</b>	<b>15%</b>
Investissements directs	<b>841 416</b>	<b>932 135</b>	<b>2 099 557</b>	<b>1 077 000</b>	<b>144 865</b>	<b>16%</b>
Sur les ressources du budget de l'Etat	593 096	632 135	885 520	732 000	99 865	16%
Sur les ressources des Emprunts extérieurs affectés	248 320	300 000	1 214 037	345 000	45 000	15%
Financements publics	<b>600</b>	<b>6 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-6 000</b>	<b>-100%</b>
Sur budget	600	6 000	0	0	-6 000	-100%
Sur les Emprunts extérieurs	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du Trésor</b>	<b>88</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total du programme</b>	<b>926 324</b>	<b>1 027 489</b>	<b>1 924 527</b>	<b>1 160 098</b>	<b>132 609</b>	<b>13%</b>

\*Sans prise en compte les ressources propres des établissements publics

- Analyse des montants inscrits au tableau, des évolutions et la justification de la part de chaque dépense

- Croissance du budget du programme de 13% par rapport à la loi de finances de 2017
- Prévision pour la rémunération publique: -6%
- Prévision pour moyens des services: baisse de -8%
- Fonds alloués aux fonds de trésorerie : aucun crédit n'a été alloué.

#### 3.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 1

##### 3.2.1 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme :

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>70 532</b>	<b>87 051</b>	<b>84 220</b>	<b>89 354</b>	<b>83 098</b>	<b>88 084</b>	<b>93 369</b>
Rémunérations publiques	33 680	34 858	37 796	42 302	39 908	42 303	44 841
Moyens des services	36 852	52 193	46 424	47 052	43 190	45 781	48 528
Interventions publiques	0	0	0	0	0	0	0
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>556 362</b>	<b>669 971</b>	<b>842 016</b>	<b>938 135</b>	<b>1 077 000</b>	<b>1 402 000</b>	<b>1 640 600</b>
Investissements directs	<b>556 296</b>	<b>669 952</b>	<b>841 416</b>	<b>932 135</b>	<b>1 077 000</b>	<b>1 402 000</b>	<b>1 640 600</b>
Sur les fonds propres du budget	454 901	517 992	593 096	632 135	732 000	726 000	751 850
Crédits extérieur	101 395	151 960	248 320	300 000	345 000	676 000	888 750
Financement public	<b>66</b>	<b>19</b>	<b>600</b>	<b>6 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les fonds propres du budget	66	19	600	6 000	0	0	0
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	<b>610</b>	<b>782</b>	<b>88</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>627 503</b>	<b>757 804</b>	<b>926 324</b>	<b>1 027 489</b>	<b>1 160 098</b>	<b>1 490 084</b>	<b>1 733 969</b>

**3.2.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 des sous programmes :**

- **Sous programme 1 : Développement de l'infrastructure routière**

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
Dépenses de gestion	10 649	11 283	12 192	14 617	15 070	15 974	16 932
Rémunérations publiques	10 649	11 069	11 986	14 208	14 437	15 303	16 221
Moyens des services	0	214	206	409	633	671	711
Interventions publiques	0	0	0	0	0	0	0
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>341 230</b>	<b>410 119</b>	<b>623 827</b>	<b>744 435</b>	<b>874 900</b>	<b>1 172 500</b>	<b>1 445 600</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>341 164</b>	<b>410 100</b>	<b>623 227</b>	<b>738 435</b>	<b>874 900</b>	<b>1 172 500</b>	<b>1 445 600</b>
Sur les fonds propres du budget	241 326	269 835	388 035	446 035	537 500	505 500	558 850
Crédits extérieur	99 838	140 265	235 192	292 400	337 400	667 000	886 750
<b>Financement public</b>	<b>66</b>	<b>19</b>	<b>600</b>	<b>6 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les fonds propres du budget	66	19	600	6 000	0	0	0
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
Fonds spéciaux du trésor	610	782	88	0	0	0	0
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>352 489</b>	<b>422 184</b>	<b>636 107</b>	<b>759 052</b>	<b>889 970</b>	<b>1 188 474</b>	<b>1 462 532</b>

- **Sous programme 2 : Entretien du réseau de routes classé et des pistes rurales**

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
Dépenses de gestion	59 882	75 767	72 028	74 737	68 029	72 110	76 437
Rémunérations publiques	23 030	23 789	25 810	28 094	25 472	27 000	28 620
Moyens des services	36 852	51 979	46 218	46 643	42 557	45 110	47 817
Interventions publiques	0	0	0	0	0	0	0
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>215 132</b>	<b>259 853</b>	<b>218 189</b>	<b>193 700</b>	<b>202 100</b>	<b>229 500</b>	<b>195 000</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>215 132</b>	<b>259 853</b>	<b>218 189</b>	<b>193 700</b>	<b>202 100</b>	<b>229 500</b>	<b>195 000</b>
Sur les fonds propres du budget	213 575	248 157	205 061	186 100	194 500	220 500	193 000
Crédits extérieur	1 557	11 696	13 128	7 600	7 600	9 000	2 000
<b>Financement public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les fonds propres du budget	0	0	0	0	0	0	0
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
Fonds spéciaux du trésor	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>275 015</b>	<b>335 620</b>	<b>290 217</b>	<b>268 437</b>	<b>270 129</b>	<b>301 610</b>	<b>271 437</b>

## Programme 2 : Protection des zones urbaines et du littoral

Responsable du programme	Objectifs	Indicateurs
<p><b>Mr Nejib ben chikha</b> <b>Directeur de L'Hydraulique Urbaine</b></p> <p>Budget : année 2018 en 1 000 DT</p>	<p><b>Objectif 1 :</b> Maîtrise des eaux de ruissellement provenant des bassins versants extérieurs des villes et des agglomérations urbaines et garantie de la fonctionnalité des ouvrages de protection exécutés.</p>	<p>- <b>Indicateur 2.1.1.1 :</b> Taux cumulé de réalisation des projets du plan stratégique</p> <p>- <b>Indicateur 2.1.1.2 :</b> Taux annuel de curage des ouvrages de protection</p>
<p>Montant <b>69 452</b></p> <p>Pourcentage 4,4 %</p> <p><b>Dépenses de gestion:</b></p> <p style="text-align: right;"><b>3 732</b></p> <p><b>Dépenses de développement :</b></p> <p style="text-align: right;"><b>65 720</b></p> <p><b>Fonds du trésor :</b></p> <p style="text-align: right;"><b>0</b></p>	<p><b>Objectif 2 :</b> Conservation du domaine public maritime, protection du littoral contre l'érosion et maîtrise des ouvrages portuaires.</p>	<p>- <b>Indicateur 2.2.1.1 :</b> Taux cumulé de réalisation des projets de protection du littoral contre l'érosion maritime</p> <p>- <b>Indicateur 2.2.1.2 :</b> Le niveau de performance technique des projets achevés</p>



		<b>Indicateur 2.2.1.2:</b> Le niveau de performance technique des projets achevés	- Préparer des études pour la construction, la réhabilitation des ports maritimes - réalisation des travaux de construction, de réhabilitation et de protection des ports maritimes	
--	--	--	--	--

### 3. Dépenses du programme :

#### 3.1 Evolution des crédits du programme 2

Programme	Réalizations 2016	L.F Année 2017	Propositions 2018		Evolution des crédits de paiement	
			Crédits D'engagement	Crédits de paiement	Montant	%
<b>Les dépenses de gestion</b>	<b>3 701</b>	<b>3 961</b>	<b>3 732</b>	<b>3 732</b>	<b>-229</b>	<b>%-6</b>
Rémunérations Publiques	2 288	2 424	2 163	2 163	-261	%-11
Moyens des services	1 413	1 537	1 569	1 569	33	%2
Interventions publiques	0	0	0	0	0	-
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>67 112</b>	<b>69 230</b>	<b>58 070</b>	<b>65 720</b>	<b>-3 510</b>	<b>%-5</b>
Investissements directs	<b>65 232</b>	<b>66 930</b>	<b>55 770</b>	<b>64 100</b>	<b>-2 830</b>	<b>%-4</b>
Sur les ressources du budget de l'Etat	41 538	37 980	55 770	44 100	6 120	%16
Sur les ressources des Emprunts extérieurs affectés	23 694	28 950	0	20 000	-8 950	%-31
Financements publics	<b>1 880</b>	<b>2 300</b>	<b>2 300</b>	<b>1 620</b>	<b>-680</b>	<b>%-30</b>
Sur budget	1 880	2 300	2 300	1 620	-680	%-30
Sur les Emprunts extérieurs	0	0	0	0	0	-
<b>Fonds spéciaux du Trésor</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total du programme</b>	<b>70 813</b>	<b>73 191</b>	<b>61 802</b>	<b>69 452</b>	<b>-3 739</b>	<b>%-5</b>

\*Sans prise en compte des ressources propres des établissements publics

- Analyse des montants inscrits au tableau, des évolutions et la justification de la part de chaque dépense

Les crédits de paiement ont enregistré une baisse de 4% par rapport à 2017. Ceci est principalement dû au manque de crédits de paiement sur les prêts extérieurs liés au projet de Protection de grand Tunisie contre les inondations - l'ouest de Tunis qui rencontre des difficultés dans la mise en œuvre du projet dû essentiellement à l'incapacité de libérer les emprises du projet à cause de la présence de réseaux de du domaine public.

### 3.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 2

- Présentation du CDMT du programme selon la nature de la dépense,

#### 3.2.1 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 2:

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>2 875</b>	<b>3 482</b>	<b>3 701</b>	<b>3 961</b>	<b>3 732</b>	<b>4 271</b>	<b>4 432</b>
Rémunérations publiques	1 789	2 011	2 288	2 424	2 163	2 671	2 792
Moyens des services	1 086	1 471	1 413	1 537	1 569	1 600	1 640
Interventions publiques	0	0	0	0	0	0	0
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>35 828</b>	<b>36 306</b>	<b>67 112</b>	<b>69 230</b>	<b>65 720</b>	<b>59 600</b>	<b>52 000</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>34 678</b>	<b>34 426</b>	<b>65 232</b>	<b>66 930</b>	<b>64 100</b>	<b>57 600</b>	<b>50 000</b>
Sur les fonds propres du budget	30 580	28 636	41 538	37 980	44 100	42 600	39 000
Crédits extérieur	4 098	5 790	23 694	28 950	20 000	15 000	11 000
<b>Financement public</b>	<b>1 150</b>	<b>1 880</b>	<b>1 880</b>	<b>2 300</b>	<b>1 620</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Sur les fonds propres du budget	1 150	1 880	1 880	2 300	1 620	2 000	2 000
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
Fonds spéciaux du trésor	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>38 703</b>	<b>39 788</b>	<b>70 813</b>	<b>73 191</b>	<b>69 452</b>	<b>63 871</b>	<b>56 432</b>

#### 3.2.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 des sous programmes :

- Sous programme 1 : Protection des zones urbaines contre les inondations

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>1 509</b>	<b>1 593</b>	<b>1 789</b>	<b>1 885</b>	<b>1 847</b>	<b>2 211</b>	<b>2 332</b>
Rémunérations publiques	1 051	1 150	1 332	1 392	1 327	1 671	1 772
Moyens des services	458	443	457	493	520	540	560
Interventions publiques	0	0	0	0	0	0	0
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>29 097</b>	<b>27 890</b>	<b>57 694</b>	<b>61 950</b>	<b>56 000</b>	<b>49 000</b>	<b>41 000</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>29 097</b>	<b>27 890</b>	<b>57 694</b>	<b>61 950</b>	<b>56 000</b>	<b>49 000</b>	<b>41 000</b>
Sur les fonds propres du budget	24 999	22 100	34 000	33 000	36 000	34 000	30 000
Crédits extérieur	4 098	5 790	23 694	28 950	20 000	15 000	11 000
<b>Financement public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les fonds propres du budget	0	0	0	0	0	0	0
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
Fonds spéciaux du trésor	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>30 606</b>	<b>29 483</b>	<b>59 483</b>	<b>63 835</b>	<b>57 847</b>	<b>51 211</b>	<b>43 332</b>

- **Sous programme 2 : Protection du Littoral et maitrise des ouvrages portuaires**

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>1 366</b>	<b>1 889</b>	<b>1 912</b>	<b>2 076</b>	<b>1 885</b>	<b>2 060</b>	<b>2 100</b>
Rémunérations publiques	738	861	956	1 032	836	1 000	1 020
Moyens des services	628	1 028	956	1 044	1 049	1 060	1 080
Interventions publiques	0	0	0	0	0	0	0
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>6 731</b>	<b>8 416</b>	<b>9 418</b>	<b>7 280</b>	<b>9 720</b>	<b>10 600</b>	<b>11 000</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>5 581</b>	<b>6 536</b>	<b>7 538</b>	<b>4 980</b>	<b>8 100</b>	<b>8 600</b>	<b>9 000</b>
Sur les fonds propres du budget	5 581	6 536	7 538	4 980	8 100	8 600	9 000
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Financement public</b>	<b>1 150</b>	<b>1 880</b>	<b>1 880</b>	<b>2 300</b>	<b>1 620</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Sur les fonds propres du budget	1 150	1 880	1 880	2 300	1 620	2 000	2 000
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>8 097</b>	<b>10 305</b>	<b>11 330</b>	<b>9 356</b>	<b>11 605</b>	<b>12 660</b>	<b>13 100</b>





### 1. Présentation du programme 3 et de sa stratégie:

La stratégie du programme consiste à assurer la répartition des activités démographiques et économiques sur le territoire national en vue d'établir un développement durable, juste, équilibré et global entre les régions, établir un urbanisme durable pour les villes et les communautés rurales, promouvoir le logement social et faciliter l'accès à la propriété.

### 2. Présentation des objectifs, des indicateurs de performance et des activités du programme 3

Sous programmes	objectifs	indicateurs	Activités et interventions	crédits prév. MD
<b>3.1 :</b> <i>Aménagement du territoire</i>	- <b>Objectif 3.1.1:</b> Travail sur la compatibilité d'aménagement économique et territorial	<b>Indicateur 3.1.1.1:</b> Proportion de la compatibilité entre les projets proposés dans le cadre des différentes études d'aménagement du et les projets sélectionnés pour être achevés dans le cadre du plan quinquennal 2016-2020	Projets proposés par des études de préparation des terrains et des projets à réaliser annuellement dans le cadre du plan quinquennal 2016-2020.	720
<b>3.2 :</b> <i>Urbanisme</i>	- <b>Objectif 3.2.1 :</b> Renforcement de la planification urbaine stratégique et durable des villes et des agglomérations rurales et contrôle des expansions urbaines	<b>Indicateur 3.2.1.1:</b> Le rapport de la corrélation entre les stratégies de développement urbain et les PAU  <b>Indicateur 3.2.1.2:</b> La superficie des terres agricoles consommées	Préparation de stratégies nationales pour le développement urbain - instauration de la politique de la ville - Suivi de l'expansion urbaine - mise en place d'un système d'information géographique se concentrant sur des exemples d'urbanisation, de systèmes géographiques des villes. Préparer et actualiser le cadre législatif régissant la reconstruction L'achèvement des levés topographiques et des cartes des villes, et la préparation d'études pour examiner les exemples d'urbanisation Couvrir le territoire national avec un réseau géodésique, des mesures de gravité et d'altitude	330

<b>3.3 : Habitat</b>	<b>Objectif 3.3.1 :</b> Promouvoir le logement social et abordable et lutte contre le phénomène de la construction anarchique	<b>Indicateur 3.3.1.1:</b> Nombre des logements sociaux et abordables réalisées	Construire des logements sociaux à travers les programmes suivants: Fonds de promotion du logement - Autofinancement de la construction. - Acquisition de logements par des agents immobiliers publics et privés. - Financer l'acquisition de lots aménagés -Le premier logement * acquisition de logements de promoteurs immobiliers ou des privés. - Le programme spécifique de logements sociaux * remplacement ; l'extension ou la restauration des logements dégradés * Construction de logements sociaux et aménagement de lotissement. - Réhabilitation de 140 cités populaires entre 2012 et 2018	213000
		<b>Indicateur 3.3.1.2:</b> Taux cumulé de réhabilitation des quartiers résidentiels		135000

### 3. Dépenses du programme :

#### 3.1 Evolution des crédits du programme 3

Programme	Réalizations 2016	L.F Année 2017	Propositions 2018		Evolution des crédits de paiement	
			Crédits D'engagement	Crédits de paiement	Montant	%
<b>Les dépenses de gestion</b>	<b>15 156</b>	<b>15 908</b>	<b>15 454</b>	<b>15 454</b>	<b>-454</b>	<b>-3%</b>
Rémunérations Publiques	14 647	15 317	14 666	14 666	-651	-4%
Moyens des services	495	571	738	738	167	29%
Interventions publiques	15	20	50	50	30	150%
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>177 069</b>	<b>402 000</b>	<b>291 781</b>	<b>249 035</b>	<b>-152 965</b>	<b>-38%</b>
Investissements directs	<b>177069</b>	<b>202000</b>	<b>91 781</b>	<b>249 035</b>	<b>47 035</b>	<b>23%</b>
Sur les ressources du budget de l'Etat	83 399	112 000	69 668	159 035	47 035	42%
Sur les ressources des Emprunts extérieurs affectés	93 670	90 000	22 113	90 000	0	0%
Financements publics	<b>0</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>	<b>-200 000</b>	<b>-</b>
Sur budget	0	200 000	200 000	0	-200 000	-100%
Sur les Emprunts extérieurs	0	0	0	0	0	-
<b>Fonds spéciaux du Trésor</b>	<b>30037</b>	<b>68000</b>	<b>48 000</b>	<b>48 000</b>	<b>-20 000</b>	<b>-29%</b>
<b>Total du programme</b>	<b>222 262</b>	<b>486 407</b>	<b>355 235</b>	<b>312 489</b>	<b>-173 419</b>	<b>-36%</b>

\*Sans prise en compte des ressources propres des établissements publics

- Analyse des montants inscrits au tableau, des évolutions et la justification de la part de chaque dépense

En ce qui concerne les dépenses de développement pour 2018, les provisions pour paiement diminueront de 8% par rapport à 2017 en raison de la poursuite du suivi des projets précédemment programmés. Les dépenses de gestion seront inférieures de 3% à celles de 2017.

### 3.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 3

- Présentation du CDMT du programme selon la nature de la dépense,

#### 3.2.1 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 3:

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>13 106</b>	<b>13 301</b>	<b>14 720</b>	<b>16 407</b>	<b>15 454</b>	<b>18 004</b>	<b>18 408</b>
Rémunérations publiques	12 849	13 046	14 647	15 317	14 666	17 317	17 667
Moyens des services	247	255	495	571	738	667	721
Interventions publiques	10	0	15	20	50	20	20
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>97 456</b>	<b>98 483</b>	<b>177 069</b>	<b>402 000</b>	<b>249 035</b>	<b>670 561</b>	<b>718 800</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>97 456</b>	<b>98 483</b>	<b>177 069</b>	<b>202 000</b>	<b>249 035</b>	<b>590 561</b>	<b>618 800</b>
Sur les fonds propres du budget	25 495	45 045	83 399	112 000	159 035	180 561	178 800
Crédits extérieur	71 961	53 438	93 670	90 000	90 000	410 000	440 000
<b>Financement public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>	<b>80 000</b>	<b>100 000</b>
Sur les fonds propres du budget	0	0	0	200 000	0	80 000	100 000
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	<b>36</b>	<b>28 442</b>	<b>30 037</b>	<b>68 000</b>	<b>48 000</b>	<b>70 000</b>	<b>85 000</b>
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>110 598</b>	<b>140 226</b>	<b>221 826</b>	<b>486 407</b>	<b>312 489</b>	<b>758 565</b>	<b>822 208</b>

#### 3.2.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 des sous programmes :

- Sous programme 1 : Aménagement du Territoire

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>622</b>	<b>682</b>	<b>774</b>	<b>763</b>	<b>719</b>	<b>730</b>	<b>730</b>
Rémunérations publiques	572	607	698	678	621	675	675
Moyens des services	50	75	76	86	98	55	55
Interventions publiques	0	0	0	0	0	0	0
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>473</b>	<b>680</b>	<b>687</b>	<b>600</b>	<b>400</b>	<b>1 000</b>	<b>700</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>473</b>	<b>680</b>	<b>687</b>	<b>600</b>	<b>400</b>	<b>1 000</b>	<b>700</b>
Sur les fonds propres du budget	473	680	687	600	400	1 000	700
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Financement public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les fonds propres du budget	0	0	0	0	0	0	0
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>1 095</b>	<b>1 362</b>	<b>1 461</b>	<b>1 363</b>	<b>1 119</b>	<b>1 730</b>	<b>1 430</b>

- **Sous programme 2 : Urbanisme**

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>4 635</b>	<b>4 078</b>	<b>5 011</b>	<b>5 835</b>	<b>5 767</b>	<b>6 646</b>	<b>7 050</b>
<b>Rémunérations publiques</b>	4 435	3 993	4 982	5 446	5 293	6 230	6 580
<b>Moyens des services</b>	190	85	318	369	424	396	450
<b>Interventions publiques</b>	10	0	15	20	50	20	20
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>2 718</b>	<b>2 432</b>	<b>4 214</b>	<b>4 400</b>	<b>3 635</b>	<b>7 561</b>	<b>8 100</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>2 718</b>	<b>2 432</b>	<b>4 214</b>	<b>4 400</b>	<b>3 635</b>	<b>7 561</b>	<b>8 100</b>
<b>Sur les fonds propres du budget</b>	2 718	2 432	4 214	4 400	3 635	7 561	8 100
<b>Crédits extérieur</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Financement public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Sur les fonds propres du budget</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Crédits extérieur</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>7 353</b>	<b>6 510</b>	<b>9 225</b>	<b>10 235</b>	<b>9 402</b>	<b>14 207</b>	<b>15 150</b>

- **Sous programme 3 : Habitat**

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>7 849</b>	<b>8 541</b>	<b>8 935</b>	<b>9 809</b>	<b>8 968</b>	<b>10 628</b>	<b>10 628</b>
<b>Rémunérations publiques</b>	7 842	8 446	8 967	9 193	8 752	10 412	10 412
<b>Moyens des services</b>	7	95	101	116	216	216	216
<b>Interventions publiques</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>94 265</b>	<b>95 371</b>	<b>172 168</b>	<b>397 000</b>	<b>245 000</b>	<b>662 000</b>	<b>710 000</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>94 265</b>	<b>95 371</b>	<b>172 168</b>	<b>197 000</b>	<b>245 000</b>	<b>582 000</b>	<b>610 000</b>
<b>Sur les fonds propres du budget</b>	22 304	41 933	78 498	107 000	155 000	172 000	170 000
<b>Crédits extérieur</b>	71 961	53 438	93 670	90 000	90 000	410 000	440 000
<b>Financement public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>	<b>80 000</b>	<b>100 000</b>
<b>Sur les fonds propres du budget</b>	0	0	0	200 000	0	80 000	100 000
<b>Crédits extérieur</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	<b>36</b>	<b>28 442</b>	<b>30 037</b>	<b>68 000</b>	<b>48 000</b>	<b>70 000</b>	<b>85 000</b>
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>102 150</b>	<b>132 354</b>	<b>211 140</b>	<b>474 809</b>	<b>301 968</b>	<b>742 628</b>	<b>805 628</b>

## Programme 4 : Promotion et développement du secteur de la construction

Responsable du programme	Objectifs	Indicateurs
<p><b>Mr FRIGUI FAOUZI</b></p> <p><b>Directeur Général des Bâtiments civil</b></p> <p>Budget: année 2018 en 1 000 DT</p>	<p><b>Objectif 4.1.1 :</b> La promouvoir la construction durable par exemplarité des bâtiments publics</p>	<p>- <b>Indicateur 4.1.1.1 :</b> Performance énergétique du bâtiment</p> <p>- <b>Indicateur 4.1.1.2 :</b> Nombre d'intervenants certifiés</p>
<p>Montant            <b>15 732</b></p> <p>Pourcentage      1 %</p> <p><b>Dépenses de gestion:</b></p> <p style="text-align: right;"><b>10 752</b></p> <p><b>Dépenses de développement :</b></p> <p style="text-align: right;"><b>4 980</b></p> <p><b>Fonds du trésor :</b></p> <p style="text-align: right;"><b>0</b></p>	<p><b>Objectif 4.2.1 :</b> Introduction de bonnes pratiques dans la construction des bâtiments publics</p>	<p>- <b>Indicateur 4.2.1.1 :</b> Taux de satisfaction des établissements</p> <p>-</p> <p>- <b>Indicateur 4.2.1.2 :</b> Revenu de l'assistance technique</p>

### 1. Présentation du programme 4 et de sa stratégie:

La stratégie vise à réaliser des projets de construction éco-énergétiques et respectueuses de l'environnement par le renforcement de législations en la matière, le développement de la construction durable et de la mise à niveau de divers acteurs du secteur de la construction.

### 2. Présentation des objectifs, des indicateurs de performance et des activités du programme 4

Sous programmes	objectifs	indicateurs	Activités et interventions	crédits prévisionnels MD
<b>4.1 : La politique nationale de la construction</b>	- <b>Objectif 4.1.1:</b> Promouvoir la construction durable par exemplarité des bâtiments publics	<b>Indicateur 4.1.1.1:</b> Performance énergétique du bâtiment <b>Indicateur 4.1.1.2:</b> Nombre d'intervenants certifiés		10620
<b>4.2 : Exemplarité de la construction publique</b>	- <b>Objectif 4.2.1 :</b> Introduction de bonnes pratiques dans la construction des bâtiments publics	<b>Indicateur 4.2.1.1:</b> Taux de satisfaction des établissements <b>Indicateur 4.2.1.2:</b> Revenu de l'assistance technique		6994

### 3. Dépenses du programme :

#### 3.1 Evolution des crédits du programme 4

Programme	Réalizations 2016	L.F Année 2017	Propositions 2018		Evolution des crédits de paiement	
			Crédits D'engagement	Crédits de paiement	Montant	%
<b>Les dépenses de gestion</b>	<b>10 322</b>	<b>11 412</b>	<b>10 752</b>	<b>10 752</b>	<b>-659</b>	<b>-6%</b>
Rémunérations Publiques	10 316	11 380	10 607	10 607	-773	-7%
Moyens des services	7	32	145	145	114	360%
Interventions publiques	0	0	0	0	0	-
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>11 315</b>	<b>8 720</b>	<b>176 649</b>	<b>4 980</b>	<b>-3 740</b>	<b>-43%</b>
Investissements directs	<b>11 315</b>	<b>8 720</b>	176 649	4 980	-3 740	-43%
Sur les ressources du budget de l'Etat	11 315	8 720	176 649	4 980	-3 740	-43%
Sur les ressources des Emprunts extérieurs affectés	0	0	0	0	0	-
Financements publics	<b>0</b>	<b>0</b>	0	0	0	-
Sur budget	0	0	0	0	0	-
Sur les Emprunts extérieurs	0	0	0	0	0	-
<b>Fonds spéciaux du Trésor</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total du programme</b>	<b>21 637.5</b>	<b>20 231.5</b>	<b>187 401</b>	<b>15 732</b>	<b>-4 399</b>	<b>-22%</b>

\*Sans prise en compte des ressources propres des établissements publics

- Analyse des montants inscrits au tableau, des évolutions et la justification de la part de chaque dépense

Les dotations pour le programme de développement du secteur de la construction connaîtront une baisse en 2018, avec une diminution de 22% par rapport à 2017. Cette baisse est due à la baisse des dépenses de développement (43%) due aux progrès réalisés par les projets de postes des frontaliers (projets en cours) et l'absence de nouveaux projets.

### 3.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 4

- Présentation du CDMT du programme selon la nature de la dépense,

#### **3.2.1 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 4:**

Explication des évolutions annuelles des crédits alloués au programme en liaison avec les prévisions des indicateurs de performance et les activités programmées durant toute la période

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>9 496</b>	<b>10 314</b>	<b>10 322</b>	<b>11 412</b>	<b>10 752</b>	<b>13 530</b>	<b>14 341</b>
Rémunérations publiques	9 488	10 306	10 316	11 380	10 607	13 376	14 178
Moyens des services	8	8	7	32	145	154	163
Interventions publiques	0	0	0	0	0	0	0
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>1 474</b>	<b>13 662</b>	<b>11 315</b>	<b>8 720</b>	<b>4 980</b>	<b>4 700</b>	<b>1 650</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>1 474</b>	<b>13 662</b>	<b>11 315</b>	<b>8 720</b>	<b>4 980</b>	<b>4 700</b>	<b>1 650</b>
Sur les fonds propres du budget	1 474	13 662	11 315	8 720	4 980	4 700	1 650
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Financement public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les fonds propres du budget	0	0	0	0	0	0	0
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>10 970</b>	<b>23 976</b>	<b>21 638</b>	<b>20 132</b>	<b>15 732</b>	<b>18 230</b>	<b>15 991</b>

#### **3.2.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 des sous programmes :**

- Sous programme 1 : La politique Nationale de la Construction**

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>7 122</b>	<b>7 235</b>	<b>7 179</b>	<b>9 290</b>	<b>8 853</b>	<b>11 151</b>	<b>11 820</b>
Rémunérations publiques	7 114	7 227	7 172	9 258	8 708	10 997	11 657
Moyens des services	8	8	7	32	145	154	163
Interventions publiques	0	0	0	0	0	0	0
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>737</b>	<b>0</b>	<b>170</b>	<b>400</b>	<b>230</b>	<b>200</b>	<b>150</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>737</b>	<b>0</b>	<b>170</b>	<b>400</b>	<b>230</b>	<b>200</b>	<b>150</b>
Sur les fonds propres du budget	737	0	170	400	230	200	150
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Financement public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les fonds propres du budget	0	0	0	0	0	0	0
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>7 859</b>	<b>7 235</b>	<b>7 349</b>	<b>9 690</b>	<b>9 083</b>	<b>11 351</b>	<b>11 970</b>



- **Sous programme 2 : Exemplarité de la Construction Publique**

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
Dépenses de gestion	2 374	3 079	3 144	2 122	1 900	2 379	2 521
Rémunérations publiques	2 374	3 079	3 144	2 122	1 900	2 379	2 521
Moyens des services	0	0	0	0	0	0	0
Interventions publiques	0	0	0	0	0	0	0
Les dépenses de développement	737	13 662	11 145	8 320	4 750	4 500	1 500
Investissements directs	737	13 662	11 145	8 320	4 750	4 500	1 500
Sur les fonds propres du budget	737	13 662	11 145	8 320	4 750	4 500	1 500
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
Financement public	0	0	0	0	0	0	0
Sur les fonds propres du budget	0	0	0	0	0	0	0
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
Fonds spéciaux du trésor	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>3 111</b>	<b>16 741</b>	<b>14 289</b>	<b>10 442</b>	<b>6 650</b>	<b>6 879</b>	<b>4 021</b>

## Programme 9 : Pilotage & Appuis

Responsable du programme	Objectifs	Indicateurs
<p><b>Mr Hatem ICHAOUIA</b></p> <p><b>Directeur Général des Bâtiments civil</b></p> <p>Budget: année 2018 en 1 000 DT</p>	<p><b>Objectif 9.1.1 :</b> Supervision des différents programmes et développement de la relation de l'administration avec ses administrés</p>	<p>- <b>Indicateur 9.1.1.1 :</b> Taux de satisfaction des services rendus par l'administration</p> <p>- <b>Indicateur 9.1.1.2 :</b> Taux de réalisation des objectifs des différents programmes</p> <p>- <b>Indicateur 9.1.1.3 :</b> de consommation de crédits d'investissement à la fin de mois de septembre</p>
<p>Montant           <b>36 682</b></p> <p>Pourcentage      2,3 %</p> <p><b>Dépenses de gestion:</b></p> <p style="text-align: right;"><b>33 417</b></p> <p><b>Dépenses de développement :</b></p> <p style="text-align: right;"><b>3 265</b></p> <p><b>Fonds du trésor :</b></p> <p style="text-align: right;"><b>0</b></p>	<p><b>Objectif 9.2.1 :</b> Efficience de l'administration par l'optimisation des compétences humaines et des moyens matériels et développement des procédures administratives</p>	<p>- <b>Indicateur 9.2.1.1 :</b> évolution de la masse salariale</p> <p>- <b>Indicateur 9.2.1.2 :</b> Nombre de jours de formation par agent</p>

### 1. Présentation du programme 9 et de sa stratégie:

La mission stratégique du programme 9 consiste à fournir le soutien humain et matériel nécessaire pour que tous les programmes jouent leur rôle dans les meilleures conditions tout en assurant la coordination et en activant le dialogue de gestion entre les différentes parties et améliorer l'administration et ça relation avec les acteurs du secteur.

### 2. Présentation des objectifs, des indicateurs de performance et des activités du programme 4

Sous programmes	objectifs	indicateurs	Activités et interventions	crédits prévisionnels MD
<b>9.1 : Pilotage</b>	- <b>Objectif 9.1.1:</b> Supervision des différents programmes et développement de la relation de l'administration avec ses administrés	<b>Indicateur 9.1.1.1:</b> Taux de satisfaction des services rendus par l'administration <b>Indicateur 9.1.1.2:</b> Taux de réalisation des objectifs des différents programmes <b>Indicateur 9.1.1.3:</b> Taux de consommation de crédits d'investissement à la fin de mois de septembre	Questionnaire interne - Système de siger  Exécution du dialogue de gestion avec les différents programmes -  - Réunions mensuelles et réunions pour examen de la situation et résolution des problèmes	0,268  -  -
<b>9.2 : Appui</b>	- <b>Objectif 9.2.1 :</b> Efficience de l'administration par l'optimisation des compétences humaines et des moyens matériels et développement des procédures administratives	<b>Indicateur 9.2.1.1:</b> Evolution de la masse salariale   <b>Indicateur 9.2.1.2:</b> Nombre de Jours de Formation par Agent	Suivi du financement public Préparation des affectations et configuration et mise à jour de la base de données  - Ateliers de formation et cours de mise à niveau et séminaires - stages à l'étranger - formations continues	105,833  0,530

### 3. Dépenses du programme :

#### 3.1 Evolution des crédits du programme 9

Programme	Réalizations 2016	L.F Année 2017	Propositions 2018		Evolution des crédits de paiement	
			Crédits D'engagement	Crédits de paiement	Montant	%
<b>Les dépenses de gestion</b>	<b>26 525</b>	<b>31 981</b>	<b>33 417</b>	<b>33 417</b>	<b>1 436</b>	<b>%4</b>
Rémunérations Publiques	18 968	23 568	24 111	24 111	544	%2
Moyens des services	5 811	5 463	6 476	6 476	1 013	%19
Interventions publiques	1 745	2 951	2 830	2 830	-121	%-4
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>12 301</b>	<b>2 200</b>	<b>5 035</b>	<b>3 265</b>	<b>1 065</b>	<b>%48</b>
Investissements directs	<b>12 301</b>	<b>2 200</b>	<b>5 035</b>	<b>3 265</b>	<b>1 065</b>	<b>%48</b>
Sur les ressources du budget de l'Etat	12 301	2 200	3 735	3 265	1 065	%48
Sur les ressources des Emprunts extérieurs affectés	0	0	1 300	0	0	-
Financements publics	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
Sur budget	0	0	0	0	0	-
Sur les Emprunts extérieurs	0	0	0	0	0	-
Fonds spéciaux du Trésor	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>Total du programme</b>	<b>38 826</b>	<b>34 181</b>	<b>38 452</b>	<b>36 682</b>	<b>2 501</b>	<b>%7</b>

\*Sans prise en compte des ressources propres des établissements publics

- Analyse des montants inscrits au tableau, des évolutions et la justification de la part de chaque dépense

Le tableau montre une augmentation de dépenses de gestion de 4%. Dont 24111MD rémunérations publiques en raison d'augmentation des salaires.

En ce qui concerne les moyens des services ont enregistré une augmentation de 1 013 MD en crédits de sous-programme « pilotage » comme on note une augmentation de 300 MD au niveau des ressources pour la formation des agents, et une augmentation de crédits du carburant en raison de la hausse des prix du carburant. Une diminution de -4% des fonds d'intervention publique est due à l'installation du bureau « HABI TAT » à Tunis.

**3.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 9**

- Présentation du CDMT du programme selon la nature de la dépense,

**3.2.1 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 du programme 9:**

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>23 073</b>	<b>24 794</b>	<b>26 525</b>	<b>31 981</b>	<b>33 417</b>	<b>40 423</b>	<b>42 848</b>
Rémunérations publiques	16 823	18 194	18 968	23 568	24 111	30 402	32 226
Moyens des services	5 320	5 838	5 811	5 463	6 476	6 801	7 209
Interventions publiques	930	762	1 745	2 951	2 830	3 220	3 413
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>1 687</b>	<b>2 855</b>	<b>12 301</b>	<b>2 200</b>	<b>3 265</b>	<b>2 756</b>	<b>2 921</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>1 687</b>	<b>2 855</b>	<b>12 301</b>	<b>2 200</b>	<b>3 265</b>	<b>2 756</b>	<b>2 921</b>
Sur les fonds propres du budget	1687	2855	12301	2200	0	2756	2921
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Financement public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les fonds propres du budget	0	0	0	0	0	0	0
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>24 760</b>	<b>27 649</b>	<b>38 826</b>	<b>34 181</b>	<b>36 682</b>	<b>43 179</b>	<b>45 769</b>

**3.2.2 Le cadre des dépenses à moyen terme 2018/2020 des sous programmes :**

- **Sous programme 1 : Pilotage**

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>4 261</b>	<b>4 641</b>	<b>2 930</b>	<b>9 216</b>	<b>8 667</b>	<b>10 329</b>	<b>10 949</b>
Rémunérations publiques	4068	4246	1541	6636	5768,4	7050	7473
Moyens des services	102	293	289	275	545	564	598
Interventions publiques	91	102	1100	2306	2354	2715	2878
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les fonds propres du budget	0	0	0	0	0	0	0
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Financement public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les fonds propres du budget	0	0	0	0	0	0	0
Crédits extérieur	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>4 261</b>	<b>4 641</b>	<b>2 930</b>	<b>9 216</b>	<b>8 667</b>	<b>10 329</b>	<b>10 949</b>

- **Sous programme 2 : Appui**

Dépenses	Réalisation			L.F 2017	Prévisions		
	2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Dépenses de gestion</b>	<b>18 812</b>	<b>20 153</b>	<b>23 595</b>	<b>22 765</b>	<b>24 750</b>	<b>30 094</b>	<b>31 899</b>
<b>Rémunérations publiques</b>	12 755	13 948	17 428	16 932	18 343	23 352	24 753
<b>Moyens des services</b>	5 218	5 545	5 522	5 188	5 931	6 237	6 611
<b>Interventions publiques</b>	839	660	645	645	476	505	535
<b>Les dépenses de développement</b>	<b>1 687</b>	<b>2 855</b>	<b>12 301</b>	<b>2 200</b>	<b>3 265</b>	<b>2 756</b>	<b>2 921</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>1 687</b>	<b>2 855</b>	<b>12 301</b>	<b>2 200</b>	<b>3 265</b>	<b>2 756</b>	<b>2 921</b>
<b>Sur les fonds propres du budget</b>	1 687	2 855	12 301	2 200		2 756	2 921
<b>Crédits extérieur</b>	0	0	0	0		0	0
<b>Financement public</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sur les fonds propres du budget</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Crédits extérieur</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fonds spéciaux du trésor</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Mission Equipement</b>	<b>20 499</b>	<b>23 008</b>	<b>35 896</b>	<b>24 965</b>	<b>28 015</b>	<b>32 850</b>	<b>34 820</b>

# Annexes

---

## **1.1- Fiches indicateurs de performance du programme Infrastructure routière**

---



## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 1.1.1.1**

**Intitulé de l'indicateur:** Taux cumulé de réalisation du plan autoroutier en vigueur

**Date de l'actualisation de l'indicateur :** Septembre de l'année (2017)

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Infrastructure routière

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Développement de l'infrastructure routière

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Développement des routes et des autoroutes à l'échelle nationale et Maghrébin

**4- Définition de l'indicateur :** Taux d'avancement de l'exécution des autoroutes.

**5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produits.

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur d'efficacité.

**7- Déclinaisons :** Services centraux du Ministère de l'Équipement et de l'aménagement du territoire et du développement durable (Unité de Suivi de la Réalisation des Projets des Autoroutes et de la Libération d'Emprise des Voiries Structurantes des Villes), Société Tunisie Autoroutes.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** longueur exécutée des autoroutes / longueur projetée des autoroutes.

**2- Unité de l'indicateur :** %

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Source administrative

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Méthode administrative.

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Source administrative.

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Mars de l'année n+1 (2018)

**7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 1310 Km d'ici 2035.

**8- Le responsable de l'indicateur :** Unité de Suivi de la Réalisation des Projets des Autoroutes et de la Libération d'Emprise des Voiries Structurantes des Villes et la Société Tunisie Autoroutes.

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

## 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

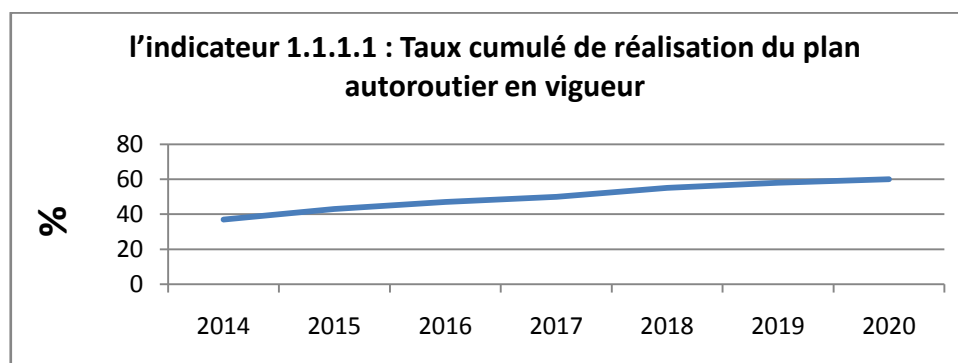
Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Longueur exécutée des autoroutes	Km	490	565	625	662	724	768	791
Taux de progression de l'achèvement des autoroutes	%	37	43	47	50	55	58	60

Longueur des autoroutes programmées = 1310 km d'ici 2035.

## 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

- Longueur des autoroutes programmées = 1310 km. Cette longueur est la somme de la longueur des autoroutes en cours d'exploitation et de la longueur des autoroutes en cours d'étude,
- Longueur des autoroutes en cours d'exploitation= 414 km
- Longueur des autoroutes en cours de réalisation = 331 km (Sfax - Gabès 155 km, Gabès - Médenine 84 km et Médenine – Ras Jdir 92 km)
- Longueur des autoroutes en cours d'étude = 565 Km (Projet autoroutière de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, Gafsa (385 km), autoroute Bousalem - Frontière algérienne (80 km) tronçon de liaison du gouvernorat d'El Kef à l'autoroute (100 km)).

## 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



## 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Libérer les emprises des projets autoroutiers pour faciliter et accélérer la réalisation.
- Achever la réalisation de l'autoroute transmaghrébine.
- Achever la réalisation de la desserte autoroutière des gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa.
- Achever le projet reliant le gouvernorat du Kef à l'autoroute.

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Taux cumulé de réalisation du plan autoroutier en vigueur	1310 pour l'année 2035	724	Etude et Libération d'emprise des autoroutes Autoroute Tunis-Jelma (section 1)	- -

## **5- Limites de l'indicateur**

- libération des emprises des projets autoroutiers nécessitant des procédures administratives et juridiques longues et lourdes avec implication de plusieurs intervenants,
- recherche de financement pour la réalisation des travaux des projets autoroutiers,
- objection de certains propriétaires pour l'exécution des travaux sur leurs terrains,
- travaux de déviation des réseaux des concessionnaires (STEG, SONEDE, CRDA...) nécessitant une longue période

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie)

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 1.1.1.2**

**Intitulé de l'indicateur : Intérêt socio-économique des projets mis en service.**

**Date de l'actualisation de l'indicateur : Juin (2017)**

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Infrastructure routière
- 2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Développement de l'infrastructure routière
- 3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Développement des routes et des autoroutes à l'échelle nationale et Maghrébin
- 4- Définition de l'indicateur :** La moyenne des taux de rentabilité interne des projets mis en service pendant une gestion pondéré par le poids financier.
- 5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produits.
- 6- Nature de l'indicateur :** Indicateur d'efficacité.
- 7- Déclinaisons :** Régionale.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :**

$$\text{TRI (moyenne pondérée)} = \frac{\sum \text{Tri} * \text{Mi}}{\sum \text{Mi}}$$

**Tri** = taux de rentabilité interne d'un projet et **Mi** = Montant du projet

- 2- Unité de l'indicateur :** %
- 3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Dossier administrative, étude de faisabilité économique
- 4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Documents administratifs – plans de développement.
- 5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Direction des études techniques et les unités d'achèvement de projets financées par la Banque européenne d'investissement ou la Banque africaine de développement ou le Fonds arabe pour le développement économique et social.
- 6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Instantané
- 7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 22,9% d'ici 2020.
- 8- Le responsable de l'indicateur :** Direction Générale des Ponts et Chaussées.

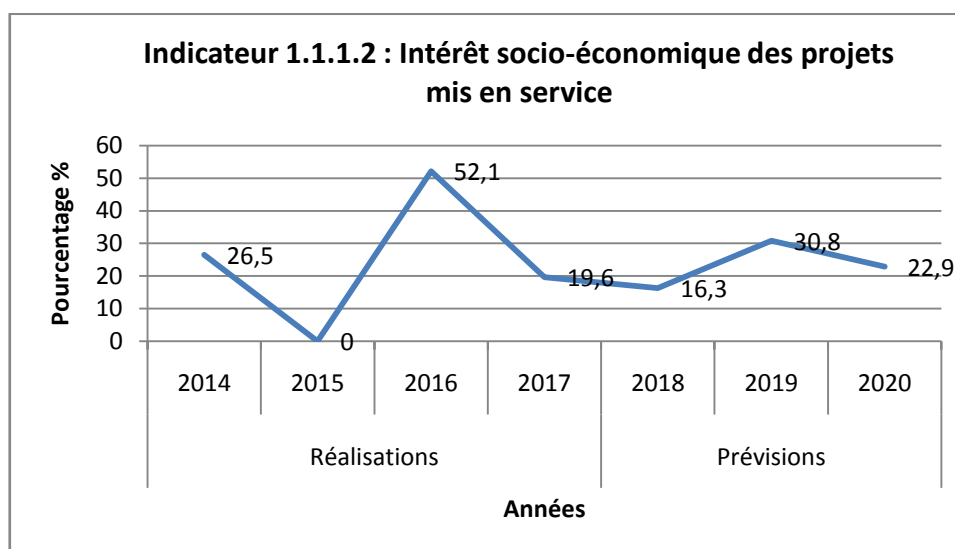
### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
1.1.1.2 : Intérêt socio-économique des projets mis en service	%	5.26	-	52,1	19.6	16.3	30.8	22.9

Ces projets font partie de la stratégie du secteur visant à adapter l'infrastructure aux besoins de la vie économique et sociale. L'indicateur était basé sur le taux de coût économique de certains des projets dans les quels TRI était disponible et qui s'est terminé au cours d'une gestion donnée.

#### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



#### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Réaliser de l'échangeur sur X2 – RN9 à Tunis
- Réaliser et aménager la continuité de X4 vers X20 à Tunis.
- Aménager X20 en MC31 et sortie sud sur une longueur de 15 Km(croisement 2) financer par le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe
- Aménagement de 362.5 Km de routes classées dans 13 gouvernorats, programme 2014 et 2016 qui comprend 374.2 km des routes classées dans 15 gouvernorats (Suite à la signature d'une convention avec la BAD)
- Réalisation de 12 ouvrages d'arts dans 12 gouvernorats programme 2014 et 2016 qui comprend la construction de 11 ponts dans 10 gouvernorats.
- Réalisation de la déviation de Tela gouvernorat de Kasserine.
- dédoublement de la GP12 entre Sousse et Kairouan.
- Dédoublement de MC133 à Zaghuan.
- Dédoublement de RN4 Zaghuan-Siliana
- Commencer les routes de grand Tunis programme 2017 : élargissement de l'entrée sud à 2\*3 voix et allègement de l'embouteillage à la sortie sud de la capitale avec un

financement du Banque européenne d'investissement et modernisation de route2 (BEI-MR2)

- Initiation de routes structurées dans les villes, programme 2017 qui contient plusieurs projets: 8 installations techniques au carrefour de la rocade Km 4 et l'entrée nord-sud de la ville de Sfax 28 km de long et dédoublement de l'MC27 Nabeul Kelibia sur une longueur de 60 km et rocade de Zarzis sur une longueur de 20,8 Km.
- Initiation à Grand Tunis du Programme 2018 qui contient le lien entre les municipalités du nord RN1 et Z4 sur une longueur de 3 Km, expansion, consolidation et drainage des eaux pluviales de l'MC31 entre les frontières du gouvernorat de Tunis et le RN8.
- Initiation de dédoublement de MC117 (Route romain) à Médenine sur 7,5 Km
- Initiation de liaison reliant Tataouine à l'Autoroute A1
- Initiation de réalisation d'un ouvrage d'art sur le régional 128 pour servir la ville de Korbos
- Initiation de la liaison reliant la ville de Bizerte par l'autoroute A2 à travers un pont fixe sur une longueur de 9,5 km.
- Initier l'aménagement des routes dans le gouvernorat de Médenine et Kebili
- Initiation de la construction de 14 ouvrages techniques dans 11 gouvernorats financés par le Fonds arabe pour le développement économique et social (5)

	<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	<b>Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018</b>	<b>Activités et interventions</b>	<b>Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018</b>
Intérêt socio-économique des projets mis en service	22,9 pour l'année 2020	16,3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voiries Grand Tunis</li> <li>• Voiries Structurantes et route express</li> <li>• Aménagement des entrées des villes</li> <li>• Développement régional du réseau classé</li> <li>• Aménagement du réseau classé</li> <li>• Renforcement du réseau classé</li> <li>• Construction des ouvrages d'arts</li> <li>• Etudes routières</li> </ul>	- -

#### **5- Limites de l'indicateur**

- Absence d'étude de faisabilité socio-économiques pour tout les projets, le calcul de l'indicateur se limiter sur les projets achevés ou entrer en exploitation au cours des années de gestion 2014 à 2020, qui fournit la proportion de (TRI)

- Procédures pour l'acquisition des terres et la libération des emprises

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie)

## Fiche indicateur

Code de l'indicateur : 1.1.2.1

**Intitulé de l'indicateur : Le pourcentage cumulé d'aménagement de pistes rurales.**

Date de l'actualisation de l'indicateur : Décembre 2016

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Infrastructure routière
- 2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Développement de l'infrastructure routière
- 3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Améliorer l'accessibilité des zones rurales les plus enclavées aux réseaux classés
- 4- Définition de l'indicateur :** L'aménagement des pistes rurales comprend le dégagement des emprises ; terrassement généraux ; réalisation des couches de chaussée ; drainage ; construction d'ouvrages hydraulique, équipement de signalisation verticale.
- 5- Type de l'indicateur :** Activité.
- 6- Nature de l'indicateur :** Indicateur de qualité.
- 7- Déclinaisons :** régionales.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- Formule de calcul de l'indicateur :** Longueur des pistes aménagées/ Longueur totale des pistes à aménager.
- 2- Unité de l'indicateur :** %
- 3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** dossier administratif
- 4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Méthode administrative.
- 5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** DGPC
- 6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Décembre de l'année n+1 (2018)
- 7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 46% d'ici 2020.
- 8- Le responsable de l'indicateur :** Unité de gestion par objectifs pour la réalisation des projets d'aménagement des pistes rurales et de développement du réseau routier classé.

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

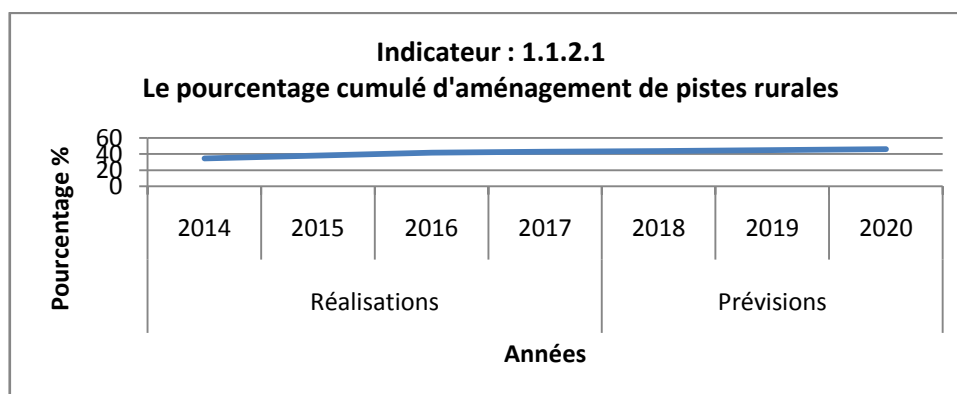
Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
<b>Indicateur : 1.1.2.1</b> Le pourcentage cumulé d'aménagement de pistes rurales	%	34,7	38,3	41,8	42,8	43,8	44,8	46

Au décembre 2016, la longueur du réseau routier rural est de 52 000 km, dont 2 767 km sont réhabilités

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

La longueur des réseaux routiers aménagés est en hausse afin de s'assurer que les communautés rurales sont connectées au réseau de routes classées

### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Le Ministère planifiera l'aménagement de l'itinéraire comme suit et accordera la priorité aux 14 gouvernorats prioritaires et voici l'état des diverses activités en date de décembre 2016:
  - Travaux d'aménagement de 760 Km des pistes rurales réparties sur 34 lots dans 23 gouvernorats avec un financement BAD.
  - Aménagement de 389 Km répartis sur 5 gouvernorats prioritaires financés par la BAD- stade 6 avec un taux d'avancement de 82%.
  - Aménagement de 750 Km répartis sur 22 gouvernorats, financés par le FADES(3) à atteint un taux d'avancement de 70%.
  - Travaux d'aménagement de 25 km de piste à Jabal Mghila et de 30 km à Jbal Samama dans le gouvernorat de Kasserine au cours du mois de janvier 2016, le taux d'exécution a atteint 29%
  - Travaux d'aménagement de 310 Km de pistes rurales répartis sur 14 gouvernorats prioritaires durant le mois de mai 2016, le taux d'avancement a atteint 39%.
  - Début des travaux d'aménagement de 625 Km des pistes rurales répartis sur 9 gouvernorats durant les mois de septembre et octobre 2016 financés par le FADES(4), le taux d'avancement a atteint 16%.
  - 151,7 km de routes rurales ont été proposées pour 6 gouvernorats prioritaires programme 2018.

	<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	<b>Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018</b>	<b>Activités et interventions</b>	<b>Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018</b>
Le pourcentage cumulé d'aménagement de pistes rurales	46% pour l'année 2020	43,8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement pistes rurales</li> <li>• Revêtement pistes rurales</li> <li>• Etude pistes rurales</li> </ul>	- -

### 5- Limites de l'indicateur

- Recherche de financement



- La longueur des procédures de passation des marchés (études et travaux) en coordination avec les gouvernorats pour déterminer les itinéraires programmés pour l'étude
- La diversité des intervenants lors d'exécution des pistes. Cet indicateur prend en compte les pistes à aménager dans le cadre des programmes annuels de développement et de développement intégré supervisés par les directions régionales au profit des conseils régionaux des gouvernorats.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie)

## Fiche indicateur

Code de l'indicateur : 1.2.1.1

**Intitulé de l'indicateur :** Indicateur de qualité du réseau routier classé.

**Date de l'actualisation de l'indicateur :** Septembre de l'année 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Infrastructure routière

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Entretien du réseau de routes classé et des pistes rurales

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Maintien de la qualité et du réseau routier

**4- Définition de l'indicateur :** Entretien régulier et périodique des routes classées pour préserver le chaussé et ses côtés (à l'exception des routes en chantier) en bon état et entretien des équipements existants pour assurer la facilité d'utilisation de la route confortablement et en toute sécurité.

**5- Type de l'indicateur :** Pourcentage.

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur d'activités.

**7- Déclinaisons :** Régionale

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :**  $[(Route\ en\ bonne\ état * 100) + (Route\ état\ moyenne * 50) + (Route\ en\ mauvais\ état * 10)] / Longueur\ totale\ des\ routes$

**2- Unité de l'indicateur :** %

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Dossier administrative

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Rapports, correspondance, visites sur le terrain.

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** directions régionales de l'équipement.

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Instantané.

**7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 72,2 d'ici 2020.

**8- Le responsable de l'indicateur :** Direction d'exploitation et de maintenance des routes.

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

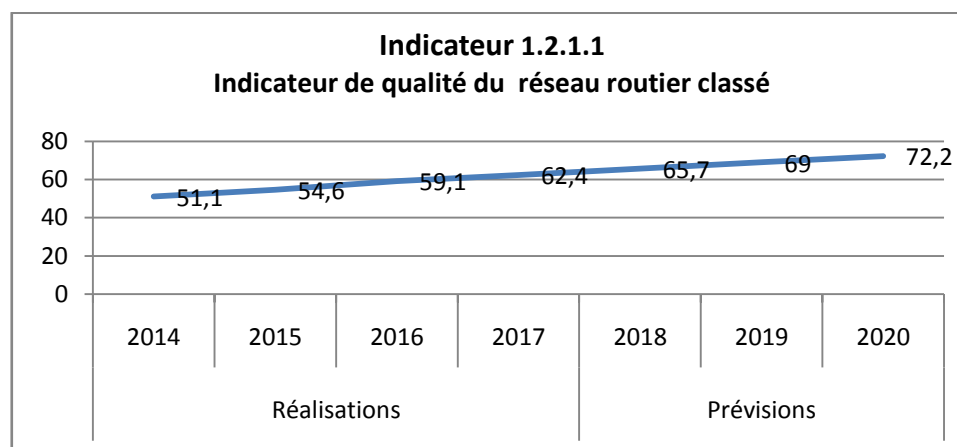
Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
La qualité du réseau routier classé de l'ensemble du réseau	%	51,1	54,6	59,1	62,4	65,7	69,0	72,2
Longueur total des routes classées	KM	19455	19482	19546	19571	19596	19621	19646
La longueur du réseau routier asphalté	KM	15270	15448	15691	15791	15891	15991	16091
Longueur de chaussé lié à l'indicateur	KM	14256	14356	14957	15057	15157	15257	15357
Longueur des routes en bon état	KM	3540	4640	5688	6388	7088	7788	8488
Longueur des routes en état moyen	KM	5780	5580	5565	5365	5165	4965	4765
Longueur des routes en mauvais état	KM	4536	4136	3704	3304	2904	2504	2104
La longueur non asphalté du réseau classé	KM	4185	4034	3855	3780	3705	3630	3555

#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

Le but est de réduire les tronçons de routes en mauvais état en leur donnant la priorité dans la programmation et l'intervention rapide, ainsi que la réflexion pour le développement de programmes de réparation des routes en état moyen pour réduire les coûts de la maintenance et l'exploitation des routes pour obtenir un réseau en bon état et de haute qualité qui assure une utilisation facile confortable et en toute sécurité.

Le passage progressif des techniques de couverture de surface (avec une ou deux couches) à la couverture en utilisant du béton bitumineux en particulier et que les routes pavées avec ce matériau sont équivalentes à la moitié.

#### 3-Graphique de l'évolution de l'indicateur



#### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Le maintien de l'état de surface de la route et ses Dépendances, les travaux de colmatage et réparation de la totalité du réseau routier revêtu, reprofilage des accotements, le désherbage et curage des fossés, le rechargement des accotements, les travaux d'entretien des ouvrages d'art et de leurs abords, l'amélioration de la signalisation horizontale et verticale, balisage, bornage, mise en place de barrière de sécurité, le traitement et l'aménagement des points noirs et bleus recensés,
- Le renouvellement de la couche de revêtement superficiel et le revêtement en béton bitumineux des routes ainsi que la stabilisation des accotements des routes qui ont une largeur > à 7m,
- Le maintien de l'état des équipements de la route tel que l'entretien de l'éclairage et des feux de circulation, L'exploitation du pont mobile de Bizerte, des tunnels de Bâb Saâdoun, Bab Souika, Pont de Radès-La Goulette et les bacs de Jerba...

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Indicateur de qualité du réseau routier classé	72,2 pour l'année 2020	65,7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien et exploitation réseau classée</li> <li>• Acquisition et entretien des matériels</li> <li>• Entretien réseau pistes rurales</li> </ul>	- -

#### 5- Limites de l'indicateur

- Insuffisance des capacités des entreprises,
- Nombre limité des entreprises qualifiées pour certaines tâches spécifiques d'entretien routier,
- Manque de coordination au cours des travaux de concessionnaires,
- Non respect des charges réglementaires par les transporteurs des marchandises

Il faut :

- Mettre en place des contrats pluriannuels d'entretien avec des entreprises privées, et rationaliser davantage le travail avec des entrepreneurs dans le cadre du programme national d'incitation des jeunes hautement diplômés à créer de petites entreprises dans le domaine de l'entretien régulier des routes,
- Accélérer la mise en place d'une banque de données routières qui aide à la programmation et facilitant la connaissance des données d'entretien routier,
- Orienter le rôle de l'administration vers le contrôle, coordination et interventions d'urgence,
- Rationaliser les achats du nouveau matériel et améliorer sa maintenance,
- Revoir le cadre réglementaire et les contrats d'occupation temporaire des concessionnaires,
- Meilleur contrôle de la charge des poids lourds

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie

## Fiche indicateur

Code de l'indicateur : 1.2.1.2 **Indicateur nouveau**

**Intitulé de l'indicateur : Indicateur de qualité des ouvrages d'arts**

Date de l'actualisation de l'indicateur : ..

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- **Programme auquel se rattache l'indicateur** : Infrastructure routière
- 2- **Sous-programme auquel se rattache l'indicateur** : Entretien du réseau de routes classé et des pistes rurales
- 3- **Objectif auquel se rattache l'indicateur** : Maintien de la qualité et du réseau routier
- 4- **Définition de l'indicateur** : ...
- 5- **Type de l'indicateur** : Indicateur de produits.
- 6- **Nature de l'indicateur** : Indicateur d'efficacité.
- 7- **Déclinaisons** : ...

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- **Formule de calcul de l'indicateur** : ..
- 2- **Unité de l'indicateur** : ..
- 3- **Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur** : Source administrative
- 4- **Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur** : Méthode administrative.
- 5- **Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur** : Source administrative.
- 6- **Délai de disponibilité de l'indicateur** : Mars de l'année n+1 (2018)
- 7- **Valeur cible de l'indicateur** : Atteindre .. d'ici 2035.
- 8- **Le responsable de l'indicateur** : ..

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Indicateur de qualité des ouvrages d'arts								

## 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

○ ..

## 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

## 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- ..

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Indicateur de qualité des ouvrages d'arts			Entretien des Ponts	

## 5- Limites de l'indicateur

- ..

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie)

## **1.2- Fiches indicateurs de performance du programme Protection des zones urbaines et du littoral**

---

## Fiche indicateur

Code de l'indicateur : 2.1.1.1

**Intitulé de l'indicateur : Taux cumulé de réalisation des projets du plan stratégique**

Date de l'actualisation de l'indicateur : Septembre 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Protection des zones urbaines et du littoral

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Protection des zones urbaines contre les inondations

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Maîtrise des eaux de ruissellement provenant des bassins versants extérieurs des villes et des agglomérations urbaines et garantie de la fonctionnalité des ouvrages de protection exécutés

**4- Définition de l'indicateur :** Le taux cumulé de réalisation de projets de protection des zones urbaines contre les inondations réceptionnés provisoirement et prévus par le plan stratégique.

**5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produits.

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur de qualité.

**7- Déclinaisons :** National.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Le nombre des projets réalisés par rapport au nombre total prévu à l'horizon 2020.

**2- Unité de l'indicateur :** %

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Source administrative

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Méthode administrative.

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Source administrative.

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** mois de février

**7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 100% d'ici 2020.

**8- Le responsable de l'indicateur :** Service des études et service des travaux



### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Taux cumulé de réalisation des projets du plan stratégique	%	82	88	91	97	98	99	100

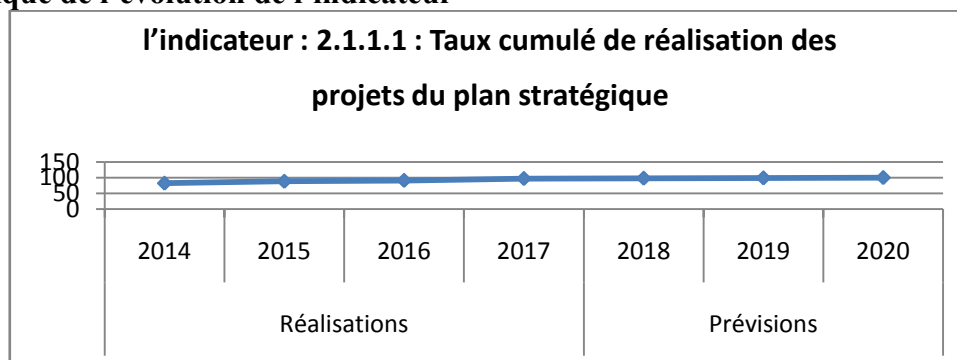
#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

Le nombre des projets des travaux programmés chaque année est lié essentiellement au budget alloué à la protection des zones urbaines contre les inondations mais aussi au potentiel humain disponible à l'Administration.

Durant la période entre 2014 et 2016, le taux de réalisation a connu une augmentation d'environ 9% et il est prévu d'augmenter jusqu'à 15% pour l'année 2017 et en se référant au taux de réalisation de l'année 2014.

L'estimation court terme de la période 2018-2020 prévoit une augmentation du taux cumulé de réalisation des projets d'environ 18% soit l'achèvement total des projets du plan stratégique pour l'année 2020.

#### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



#### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Elaboration des différentes études de protection contre les inondations programmées pour la période 2017-2020.
- Exécution de tous les projets de protection contre les inondations programmées.
- La consultation des bureaux d'études pour assurer le contrôle et le suivi des projets.

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Taux cumulé de réalisation des projets du plan stratégique	100% pour l'année 2020	97 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Elaboration des études de protection contre les inondations</i></li> <li>• <i>Réalisation des projets de protection contre les inondations</i></li> </ul>	- -

## **5- Limites de l'indicateur**

- Les difficultés rencontrés lors de l'exécution de quelques projets (foncier, sociale, concessionnaires, problèmes liés aux entreprises...).
- La lenteur des procédures administratives dans le cadre de la déviation des réseaux des concessionnaires ce qui peut engendrer un retard dans la réalisation des projets.
- Les problèmes liés aux entreprises qui ont une influence sur l'état d'avancement des projets.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie)

## Fiche indicateur

Code de l'indicateur : 2.1.1.2

**Intitulé de l'indicateur : Taux annuel de curage des ouvrages de protection**

Date de l'actualisation de l'indicateur : Mai 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- **Programme auquel se rattache l'indicateur** : Protection des zones urbaines et du littoral
- 2- **Sous-programme auquel se rattache l'indicateur** : Protection des zones urbaines contre les inondations
- 3- **Objectif auquel se rattache l'indicateur** : Maîtrise des eaux de ruissellement provenant des bassins versants extérieurs des villes et des agglomérations urbaines et garantie de la fonctionnalité des ouvrages de protection exécutés
- 4- **Définition de l'indicateur** : La longueur annuelle des ouvrages de protection curés et nettoyés par rapport à la longueur totale des ouvrages exécutés.
- 5- **Type de l'indicateur** : Indicateur de produits.
- 6- **Nature de l'indicateur** : Indicateur de qualité.
- 7- **Déclinaisons** : National.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- **Formule de calcul de l'indicateur** : Le rapport de la longueur annuelle des ouvrages curés avec la longueur totale des ouvrages exécutés.
- 2- **Unité de l'indicateur** : %
- 3- **Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur** : dossier administratif
- 4- **Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur** : Méthode administrative.
- 5- **Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur** : Source administrative.
- 6- **Délai de disponibilité de l'indicateur** : mensuel
- 7- **Valeur cible de l'indicateur** : Atteindre 100% d'ici 2020.
- 8- **Le responsable de l'indicateur** : Service entretien.

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

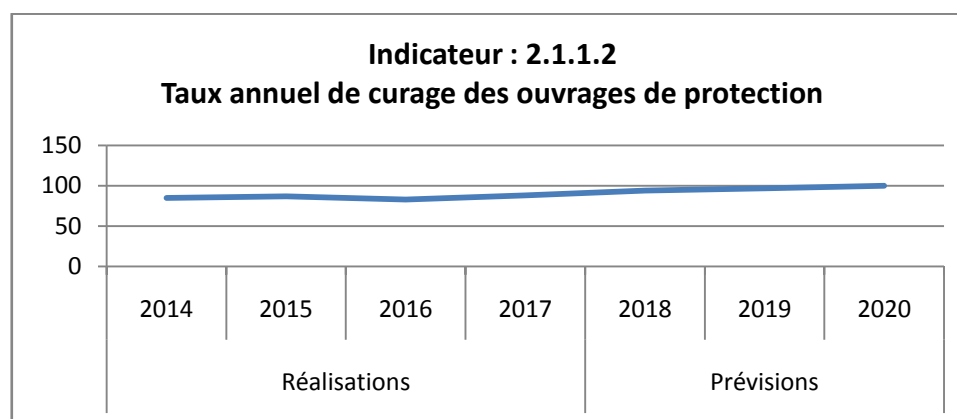
Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Taux annuel de curage des ouvrages de protection	%	85	87	83	88	94	97	100

### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

Les prévisions relatives à cet indicateur dépendent essentiellement de la fréquence prévisionnelle des précipitations et des priorités qui sont liées à l'état des ouvrages à curer. Pour l'année 2015 la prévision du taux de curage des ouvrages de protection en est de 87% pour un taux de réalisation de 86%. Cette différence est due essentiellement aux précipitations vécues pour cette année.

Cette évolution revient à l'augmentation du nombre des projets exécutés annuellement ainsi qu'à l'état des ouvrages exécutés.

### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Entretien du matériel nécessaire au curage et nettoyage des ouvrages
- L'intervention pour le curage et le nettoyage des ouvrages à travers les entrepreneurs

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Taux annuel de curage des ouvrages de protection	100% pour l'année 2020	88 %	<i>Entretien des ouvrages de protection contre les inondations</i>	- -

### 5- Limites de l'indicateur

L'indicateur ne tient pas compte de tous les types d'ouvrages tels que les bassins d'écrêtement et les digues

- Absence d'un système d'information au niveau du service entretien.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie)

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 2.2.1.1**

**Intitulé de l'indicateur :** Taux cumulé de réalisation des projets de protection du littoral contre l'érosion maritime.

**Date de l'actualisation de l'indicateur :** Mai 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Protection des zones urbaines et du littoral

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Protection du littoral et maîtrise des ouvrages portuaires

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Conservation du domaine public maritime, protection du littoral contre l'érosion et maîtrise des ouvrages portuaires

**4- Définition de l'indicateur :** Taux cumulé de réalisation des projets de protection du littoral contre l'érosion marine programmés durant la période 2015 à 2020.

**5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produits.

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur de qualité.

**7- Déclinaisons :** National.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** taux cumulé des linéaires du littoral protégé par rapport au linéaire total du littoral à protéger durant la période 2015-2020

**2- Unité de l'indicateur :** %

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** dossier administratif

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Méthode administrative.

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Source administrative.

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** mensuel

**7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 100% d'ici 2020.

**8- Le responsable de l'indicateur :** Nahed Klai.

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Taux cumulé de réalisation des projets de protection du littoral contre l'érosion maritime	%	-	2.8	19.4	36.1	62.4	81.2	100

## 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

La programmation des projets se fait sur la base des zones les plus susceptibles à l'érosion marine.

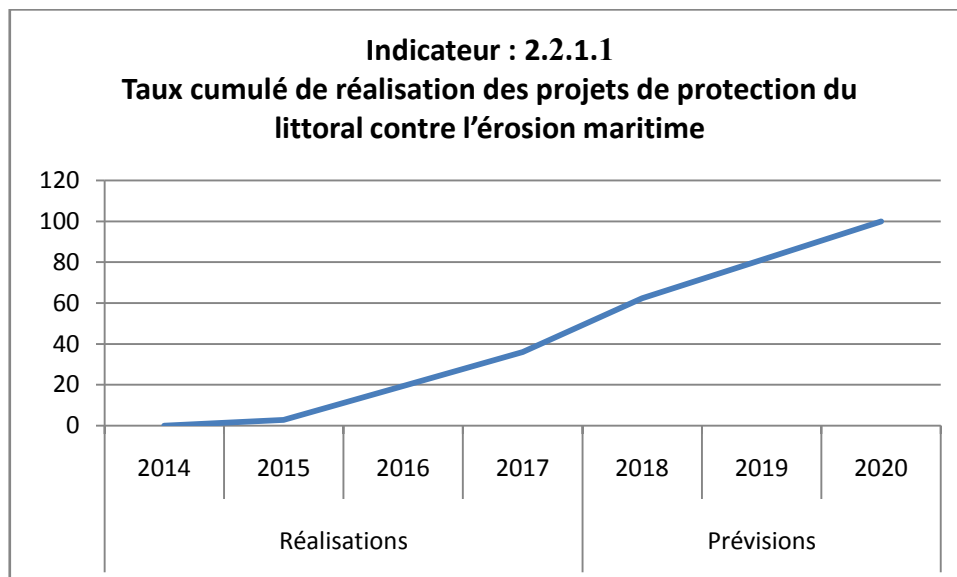
En préparant le PAP 2016 et 2017, la direction générale a proposé de changer sa stratégie dans la matière de protection du littoral par le biais de mettre en vigueur les dispositions de l'article 27 de la loi n° 73 datée du 24 juillet 1995 relative au domaine public maritime : Affecter la tâche de réalisation des études et travaux des projets de protection du littoral contre l'érosion marine au ministère de l'équipement.

Ainsi la DGSAM prendra en charge la réalisation des projets de protection des sites prévus dans le programme national.

Mais à nos jours, notre proposition n'est pas encore mise en œuvre, d'où la DG continue de réaliser des protections des zones prioritaires mais qui ne sont pas forcément couvertes par le programme national qui est en cours de réalisation par l'APAL.

Et par conséquent, on a actualisé nos valeurs cibles qui ont été ramenées vers la baisse.

## 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



## 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- La protection des tronçons du littoral contre l'érosion marine (Bizerte, Mahdia, Zarzis, Tabarka, falaise Monastir troisième tranche, ....)
- Le Renforcement de l'équipe responsable de l'exécution de ces travaux par les moyens humains et matériels nécessaires.

	<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	<b>Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018</b>	<b>Activités et interventions</b>	<b>Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018</b>
Taux cumulé de réalisation des projets de protection du littoral contre l'érosion maritime	100% pour l'année 2020	36.1 %	<i>Protection du littoral contre l'érosion marine</i>	- -

### 5- Limites de l'indicateur

- Chevauchement dans les rôles entre l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral et la Direction Générale des Services Aériens et Maritimes qui nécessite une clarification du cadre réglementaire dans le domaine
- Nombre limité des entreprises et des bureaux d'études spécialisés dans le domaine maritime.
- Manque des données de base.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie)

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 2.2.1.2**

**Intitulé de l'indicateur : Le niveau de performance technique des projets achevés**

**Date de l'actualisation de l'indicateur : Mai 2017**

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Protection des zones urbaines et du littoral

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Protection du littoral et maîtrise des ouvrages portuaires

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Conservation du domaine public maritime, protection du littoral contre l'érosion et maîtrise des ouvrages portuaires

**4- Définition de l'indicateur :** C'est le Niveau de maîtrise d'ouvrages portuaires en respectant le coût et le délai et en ayant une meilleure qualité d'exécution.

**5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produits.

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur de qualité.

**7- Déclinaisons :** National.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** La base des calculs sont les projets achevés à l'année en question

- 35% : non dépassement des délais (sans compter les intempéries et le mauvais temps).
- 35% : non dépassement du coût initial.
- 30% : la qualité d'exécution conformément aux plans initiaux et sans réserves du maître d'ouvrage ou de l'exploiteur du port.

**2- Unité de l'indicateur :** %

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** dossier administratif

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Méthode administrative.

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** chefs de projets des unités de gestion et Collaboration entre les cadres de la DG

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Après achèvement de chaque projet

**7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 100% d'ici 2025.

**8- Le responsable de l'indicateur :** Saïdani Amor.



### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

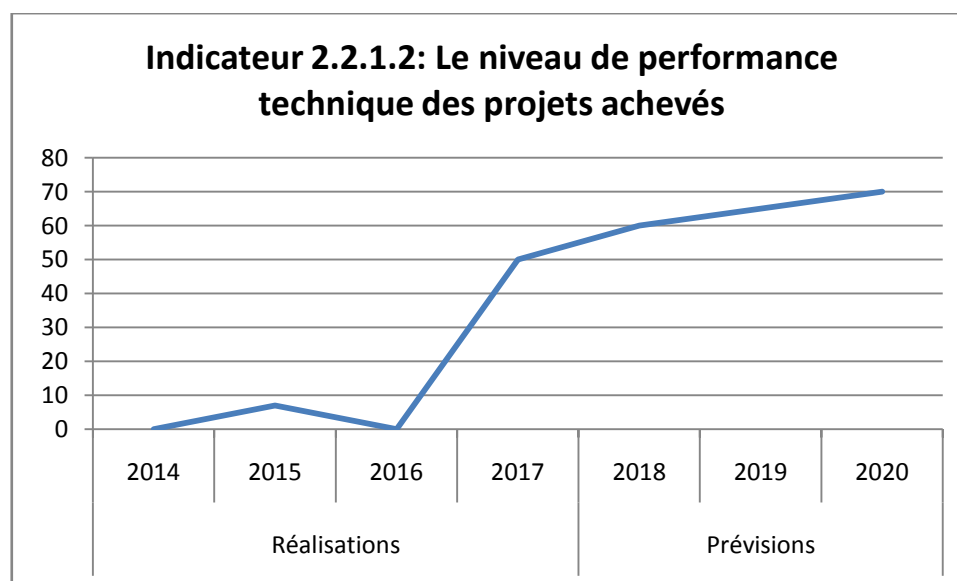
Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Le niveau de performance technique des projets achevés	%	0	7	0	50	60	65	70

#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

- On estime l'achèvement de 3 projets pour l'année 2017 :
  - Travaux d'extension du port El Kef
  - Travaux de réaménagement et réhabilitation du port Chebba
  - Travaux de réaménagement et réhabilitation du port de Bizerte
- On estime l'achèvement de 2 projets pour l'année 2018 :
  - Travaux de protection du port de Gabes
  - Travaux de création du port Sidi Mansour
- On estime l'achèvement de 2 projets pour l'année 2019 :
  - Travaux d'extension du port de Sidi Youssef
  - Travaux de protection du port de Sayada
- On estime l'achèvement de 4 projets pour l'année 2020 :
  - Travaux d'extension du port de Teboulba
  - Travaux de réaménagement et réhabilitation du port de Kélibia
  - Travaux de réaménagement du port de Skhira
  - Travaux de réaménagement, réhabilitation et protection du port de Mahdia

Et l'évaluation de ces projets va nous permettre de calculer notre indicateur

#### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



#### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- La réalisation des études et des travaux dans les délais tout en assurant une meilleure qualité.

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Le niveau de performance technique des projets achevés l'érosion maritime	100% pour l'année 2025	60 %	<i>Maitrise des ouvrages portuaires</i>	- -

#### 5- Limites de l'indicateur

- Manque des textes réglementaires qui organisent la relation entre le Maître d'ouvrage et le maître d'ouvrage délégué (répartition des responsabilités).
- Nombre limité des entreprises et des bureaux d'études spécialisés dans le domaine maritime.
- Manque des données de base.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie

## **1.3- Fiches indicateurs de performance du programme Aménagement du territoire, urbanisme & Habitat**

---

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 3.1.1.1**

**Intitulé de l'indicateur :** Proportion de la compatibilité entre les projets proposés dans le cadre des différentes études d'aménagement du et les projets sélectionnés pour être achevés dans le cadre du plan quinquennal 2016-2020

**Date de l'actualisation de l'indicateur :** Mois de janvier de chaque année

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Aménagement du territoire, urbanisme & Habitat

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Aménagement du territoire

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Travailler sur l'harmonisation de la planification économiques et de la planification territorial dans le but d'établir un développement durable juste, équilibré et global entre les régions

**4- Définition de l'indicateur :** Ratio d'harmonisation des projets proposés par les études d'aménagement national et régional ont permis de diagnostiquer la situation économique, humaine et naturelle du gouvernorat, les problèmes rencontrés, les capacités disponibles et les projets programmés dans le cadre du plan quinquennal 2016-2020 afin de réaliser une préparation globale et durable du territoire national.

**5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produits.

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur de qualité.

**7- Déclinaisons :** National.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** (nombre des projets proposés dans les études des régions / nombre des projets proposés dans le plan quinquennal) x100

**2- Unité de l'indicateur :** %

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Inventaire de tous les projets proposés d'études régionales ou nationales pour chaque période (court, moyen ou long terme) et les projets inclus dans le budget annuel pour chaque service technique du Ministère de l'Equipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, tel que habitat, routes, hydrauliques urbaines.

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Méthode administrative.

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** DGAT

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** mois de janvier

**7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 75% d'ici 2020.

**8- Le responsable de l'indicateur :** Majdi Frihi.

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Proportion de la compatibilité entre les projets proposés dans le cadre des différentes études d'aménagement du et les projets sélectionnés pour être achevés dans le cadre du plan quinquennal 2016-2020	%	-	-	10	20	30	50	75

#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

Compte tenu de la nature des indicateurs précédemment adoptés comme indicateurs quantitatifs sans signification stratégique, la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire a proposé un nouvel indicateur stratégique qui vise à faire correspondre les projets proposés par les études d'aménagement du territoire aux études stratégiques horizontales et aux projets proposés par différents services sectoriels principalement les intérêts du Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.

Cela contribuera à un aménagement du territoire équilibré qui prenne en compte les différents facteurs économiques et sociaux et contribue à la réalisation de la justice entre les régions

#### 3- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Programmation de l'étude concernée par le budget,
- Préparer le dossier d'appels d'offres,
- La conclusion de la transaction,
- Initiation de l'étude selon les termes de la convention et noter que chaque étude s'étend sur 360 jours répartis en 3 étapes,
- Suivi de l'étude par les services de l'Administration générale de l'aménagement du territoire et tenue de séances de travail dans le but,
- Recevoir diverses étapes d'étude,

#### 4- Limites de l'indicateur

- Le temps alloué à la collecte des données et la réticence de certains départements à échanger des informations
- La quantité de travail nécessaire pour calculer l'indice par rapport à l'équipe supervisant le programme de suivi.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 3.2.1.1**

**Intitulé de l'indicateur :** Le rapport de la corrélation entre les stratégies de développement urbain et les PAU

**Date de l'actualisation de l'indicateur :** Mai 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Aménagement du territoire, urbanisme & Habitat

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Urbanisme

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Renforcement de la planification urbaine stratégique et durable des villes et des agglomérations rurales et contrôle des expansions urbaines

**4- Définition de l'indicateur :** Le rapport de la corrélation entre les stratégies de développement urbain et les plans d'aménagement urbain signifie connaître le degré d'engagement et de respect du contenu et des exigences des stratégies de développement urbain dans la préparation des plans d'aménagement urbain. Dans une première étape, des normes seront adoptées pour la programmation de divers types d'équipements et d'espaces verts.

Afin de consacrer le principe de durabilité dans le domaine de l'urbanisme, la part des surfaces allouées à l'équipement et la proportion d'espaces verts désignés dans les exemples d'urbanisme seront calculées.

**5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produits.

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur de qualité.

**7- Déclinaisons :** Selon les données contenues dans la carte indicatrice des plans d'aménagement urbain.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** Le pourcentage de zones vertes et de zones allouées aux équipements incluses dans les plans d'aménagement urbain approuvés par rapport à la superficie totale

**2- Unité de l'indicateur :** %

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** dossier administratif

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :**

- Rapports préparés par les unités de gestion par objectifs créées dans la direction d'urbanisme chargé de suivi des plans d'aménagement urbain par régions (nord-est, nord-ouest, centre-ouest, est-sud)

- Préparation de statistiques selon des plans d'aménagement urbain et par gouvernorat, régions économique et niveau national

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Unités de gestion par objectifs mis crée au niveau de la Direction de l'Urbanisme chargée de suivi des études des plans d'aménagement urbain, directions régionales de l'équipement et conseils régionaux.

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** moi de mars 2018

**7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 50% d'ici 2020.

**8- Le responsable de l'indicateur :** Sous directeur de l'urbanisme.

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

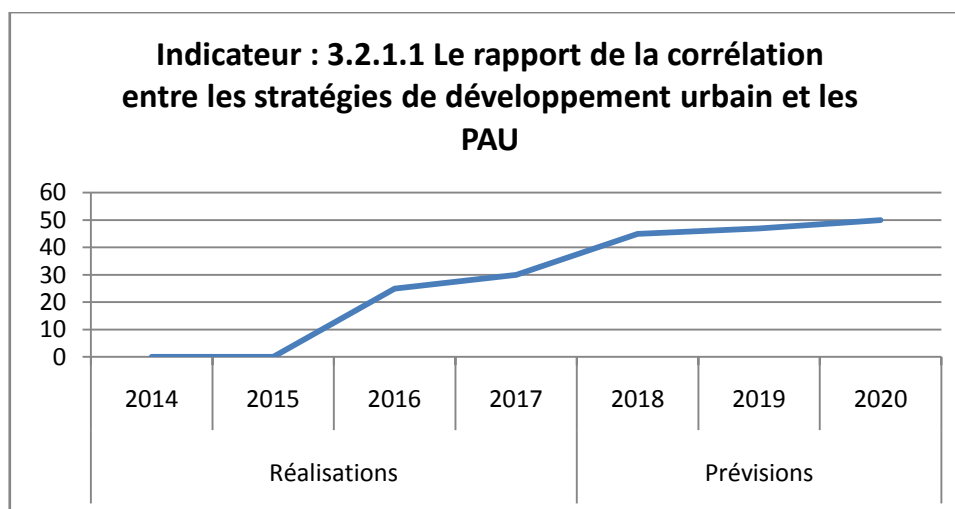
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Le rapport de la corrélation entre les stratégies de développement urbain et les PAU	%	-	-	25	30	45	47	50

**2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.**

Comme l'indicateur du pourcentage d'appariement entre les stratégies de développement urbain et les plans d'aménagement urbain est un nouvel indicateur, il n'a pas été adopté ces dernières années, mais il devrait enregistrer 30% pour 2017 et 45% pour 2018.

**3- Graphique de l'évolution de l'indicateur**



**4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur**

- A. Levés topographiques (ou cartes de villes):
- Financement des études d'achèvement des levés topographiques,
  - La conclusion des marchés avec les bureaux d'études compétents directement ou par le biais des conseils régionaux,
  - Suivi technique et sur le terrain de ces études en coordination avec les services régionaux de l'équipement.

B. Etudes plans d'aménagement urbain:

- Contribuer aux études de financement d'au plus 50%
- Fournir un soutien technique aux conseils régionaux concernés pour préparer les études d'audit qui ont été confiées aux bureaux d'études spéciales
- Suivi techniques et sur terrain des études et des procédures de suivi pour la ratification en coordination avec les régionaux du ministère et des communautés locales concernées.

	<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	<b>Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018</b>	<b>Activités et interventions</b>	<b>Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018</b>
Le rapport de la corrélation entre les stratégies de développement urbain et les PAU	50% pour l'année 2020	45 %	- -	- -

### 5- Limites de l'indicateur

- Relier la valeur cible, soit annuellement ou jusqu'en 2018, avec le désir des communautés locales concernées de poursuivre les études en cours et couvrir ces communautés rurales avec des exemples d'urbanisation d'une part et les différentes parties impliquées dans les différentes étapes d'approbation de ces études d'autre part.
- Potentiel humain et matériel limité dans l'intérêt de l'urbanisation dans les services de traitement régionaux et les communautés locales concernées.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie



## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 3.2.1.2**

**Intitulé de l'indicateur :** La superficie des terres agricoles consommées

**Date de l'actualisation de l'indicateur :** Mai 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Aménagement du territoire, urbanisme & Habitat

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Urbanisme

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Préparer une planification urbaine durable pour les villes et les communautés rurales.

**4- Définition de l'indicateur :** La superficie des terres agricoles consommées.

**5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produits.

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur de qualité.

**7- Déclinaisons :** selon les régions.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** La superficie totale des terres agricoles consommées inclus dans les plans d'aménagement urbain des municipalités approuvées par décret.

**2- Unité de l'indicateur :** Hectare

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** La surface des zones d'expansion dans les plans d'aménagement urbain approuvée pour les municipalités et la superficie des terres agricoles qui ont subi un changement de vocation.

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :**

- Rapports préparés par les unités de gestion par objectifs créés dans la direction d'urbanisme chargé de suivi des plans d'aménagement urbain par régions (nord-est, nord-ouest, centre-ouest, est-sud)

- Préparation de statistiques selon des plans d'aménagement urbain et par gouvernorat, régions économique et niveau national.

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Unités de gestion par objectifs créés à la direction d'urbanisme chargé de suivi des études des plans d'aménagement urbain, les directions régionales de l'équipement et les municipalités.

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** mois de mars 2018

**7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 450 Hectares d'ici 2020.

**8- Le responsable de l'indicateur :** Tawhida Belhadj Taher.

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

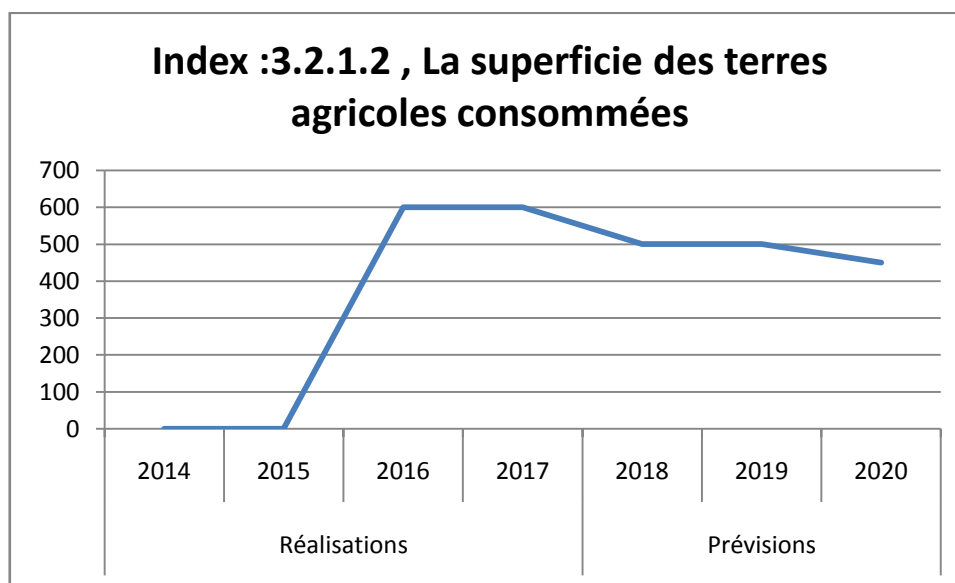
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
La superficie des terres agricoles consommées	Ha	-	-	600	600	500	500	450

#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

Comme l'indicateur sur la superficie des terres agricoles consommées est un nouvel indicateur, il n'a pas été adopté ces dernières années, mais il devrait enregistrer une superficie de 600 hectares pour l'année 2017, 500 hectares pour l'année 2018.

#### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



#### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

##### A. Levés topographiques (ou cartes de villes):

- Financement des études d'achèvement des levés topographiques,
- La conclusion des marchés avec les bureaux d'études compétents directement ou par le biais des conseils régionaux,
- Suivi technique et sur le terrain de ces études en coordination avec les services régionaux de l'équipement.

##### B. Etudes plans d'aménagement urbain:

- Contribuer aux études de financement d'au plus 50%
- Fournir un soutien technique aux conseils régionaux concernés pour préparer les études d'audit qui ont été confiées aux bureaux d'études spéciales

- Suivi techniques et sur terrain des études et des procédures de suivi pour la ratification en coordination avec les régionaux du ministère et des communautés locales concernées.

	<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	<b>Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018</b>	<b>Activités et interventions</b>	<b>Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018</b>
La superficie des terres agricoles consommées	450 Ha pour l'année 2020	500 %	- -	- -

### **5- Limites de l'indicateur**

- Relier la valeur cible, soit annuellement ou jusqu'en 2018, avec le désir des communautés locales concernées de poursuivre les études en cours et couvrir ces communautés rurales avec des exemples d'urbanisation d'une part et les différentes parties impliquées dans les différentes étapes d'approbation de ces études d'autre part.
- Potentiel humain et matériel limité dans l'intérêt de l'urbanisation dans les services de traitement régionaux et les communautés locales concernées.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie)

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 3.3.1.1**

**Intitulé de l'indicateur : Nombre des logements sociaux et abordables réalisées**

**Date de l'actualisation de l'indicateur : Mai 2017**

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Aménagement du territoire, urbanisme & Habitat

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Habitat

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Promouvoir le logement social et abordable et lutte contre le phénomène de la construction anarchique

**4- Définition de l'indicateur :** Le nombre de logements réalisés à travers les programmes suivants : Le FOPROLOS, le Programme Spécifique pour le Logement Social – le premier logement –dotation des lots aménagés.

**5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produits.

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur de qualité.

**7- Déclinaisons :** régional.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** total des logements sociaux et abordables produits avec le total des lots aménagés.

**2- Unité de l'indicateur :** Nombre

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Les demandes des citoyens souhaitant obtenir un logement ou un lot viabilisé, les programmes des intervenants publics et privés dans le domaine de l'Habitat.

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Rapports et listes réalisés par les comités régionaux chargés de l'identification des besoins en logement, les programmes des intervenants publics et privés dans le domaine de l'Habitat et la banque de l'Habitat

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** la Direction Générale de l'Habitat, l'Unité de gestion par objectifs pour la Réalisation du Programme Spécifique pour le logement social, les gouvernorats, les Directions Régionales de l'équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire et les organismes de tutelle du Ministère.

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** l'actualisation des données se fait périodiquement

**7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 50.000 logements et lots d'ici 2020.

**8- Le responsable de l'indicateur :** Madame Kmar Chebbi, Madame Mariem Ouelhazi

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Nombre de logements réalisés dans le cadre du « <b>FOPROLOS</b> »	Nbre	461	490	798	845	1600	2500	3000
Nombre de logements réalisés dans le cadre du « <b>programme spécifique pour le logement social</b> »		599	767	1227	2735	7162	3801	4050
Nombre de logements financés dans le cadre du « <b>premier logement</b> »		-	-	-	6000	6000	6000	6000
Nombre total de logements sociaux et abordables		1060	1257	2025	9580	14762	12301	13050

#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

- **Le FOPROLOS :** Il est prévu de financer l'acquisition de 1100 logements réalisés par les promoteurs immobiliers, 200 lots aménagés et la construction de 65 logements à travers l'auto-construction d'ici la fin de l'année 2017.
- **Le programme du 1<sup>er</sup> logement:** Vue la demande accru des bénéficiaires de ce programme sur ce type de logements on prévoit le financement de l'acquisition de 1000 logements d'ici la fin de l'année 2017.

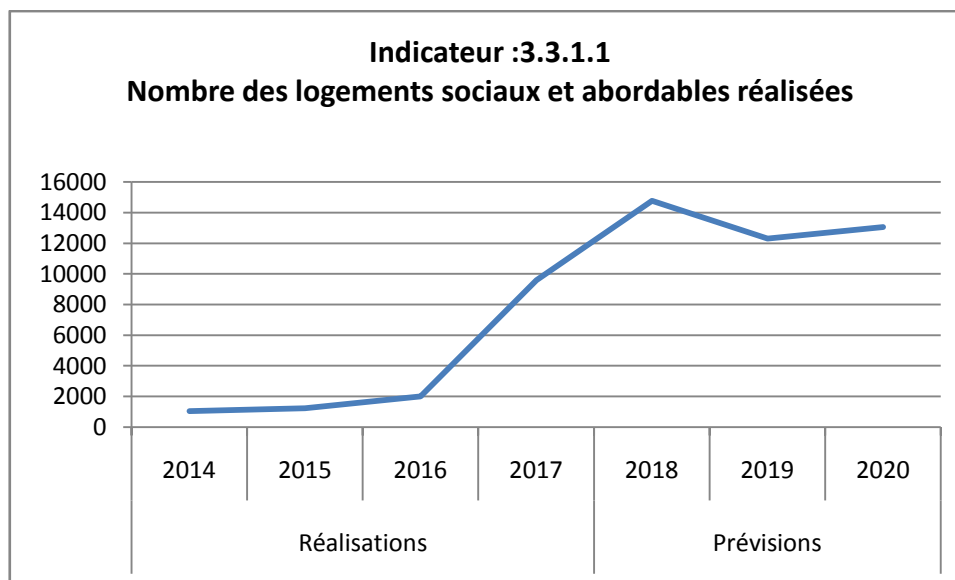
En ce qui concerne les estimations pour la période 2018-2020, on prévoit l'augmentation des demandes sur les logements financés par le FOPROLOS, le programme du 1<sup>er</sup> logement ainsi que les lots viabilisés.

- **Le programme spécifique pour le logement social :** En 2017, il a été programmé la construction de 2735 logements sociaux dont 1300 logements dans le cadre d'éradication des logements rudimentaires et leur substitution par de nouveaux logements et 1435 logements et lots viabilisés exécutés par des promoteurs publics et privés.

En 2018, il a été programmé la construction de 7162 logements sociaux dont 2000 logements dans le cadre d'éradication des logements rudimentaires et leur substitution par de nouveaux logements et 5162 logements et lots viabilisés exécutés par des promoteurs publics et privés.

Le nombre totale de réalisation et la dotation de logements sociaux et ou l'aménagement et la dotation des lots sociaux pour les années 2018-2020 est estimé à 15000 logements et lots.

### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



On remarque que le nombre de logements réalisés va augmenter en 2018 par rapport aux années précédentes et ce pour les raisons suivantes :

- Dans le cadre du programme spécifique pour le logement social : Le lancement de la construction de 4650 logements à la fin de l'année 2016 à travers les promoteurs immobiliers privés, dont 4150 logements seront prêt fin 2018.
- L'évolution du programme du 1<sup>er</sup> logement en 2018 qui a commencé en 2017.
- Les résultats de la révision du décret relatif au FOPROLOS dans le but d'élargir le champ d'intervention du fonds pour inclure l'auto-construction.

### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

#### **Les logements financés par le fonds de promotion du logement pour les salariés (FOPROLOS).**

Dans le but d'élargir le champ d'intervention du fonds, et pour encourager les promoteurs immobiliers à augmenter leurs productions, le décret N 965 -1977 a été révisé plusieurs fois, la dernière révision était le Décret gouvernemental n° 2016-1126 du 18 août 2016, fixant les modalités et les conditions des interventions du fonds de promotion du logement pour les salariés:

L'aide du fonds revêt la forme de prêts et de dons accordés dans les limites des ressources du fonds pour financer :

- la construction ou l'extension d'un logement individuel principal, dont la propriété revient au salarié,
- l'acquisition d'une parcelle de terrain, pouvant bénéficier d'une autorisation de bâtir pour construire un logement principal
- l'acquisition d'un logement neuf, principal, auprès d'un promoteur immobilier agréé par le ministère chargé de l'habitat.

Les catégories de salariés pouvant bénéficier des financements accordés par le fonds sont les salariés dont le salaire mensuel brut, toutes indemnités comprises, varie entre le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et quatre fois et demi le SMIG.

- Vulgariser les nouvelles interventions du fonds en ce qui concerne l'acquisition d'un lot de terrain et l'auto-construction pour contribuer à consolider la politique de l'état visant la densification de l'habitat individuel.

#### **Le programme du premier logement**

Créé en 2017, ce programme vise les catégories sociales qui ne peuvent pas bénéficier ni du programme spécifique pour le logement social, ni du FOPROLOS. Dans le cadre du programme, l'Etat couvre l'autofinancement pour financer l'acquisition d'un logement .

Les familles qui ne possèdent pas un logement et dont le revenu familial mensuel brut varie entre 4,5 et 10 fois le salaire minimum professionnel garanti, Peuvent bénéficier de ce programme sous la forme d'un crédit bonifié de l'ordre de 20% du prix du logement à condition qu'il ne dépasse pas 40 mille dinars remboursable sur 7 ans avec un taux d'intérêt de 2% et une période de grâce 5 années.

Ce programme permet de résoudre le problème de l'autofinancement que rencontrent les ménages, de ce fait, il permet l'évolution de l'offre et la demande en logement.

#### **Le programme spécifique du logement social:**

Suite aux difficultés rencontrées lors de l'exécution du programme spécifique du logement social, les dispositions du décret n°1224 du 10 aout 2012 sont abrogées par le décret gouvernemental n° 2015-460 du 09 juin 2015 introduisant la technique de l'auto-construction en vue de réduire le cout du logement et les délais d'exécution.

Ainsi que le circulaire explicatif du 29 /02/2016 a introduit de nouvelles procédures :

\* L'identification préliminaire des terrains qui peuvent être mis à la disposition du programme spécifique de logement social.

\*Vérifier les situations foncières

\*Les procédures relatives à l'auto- construction

\*Accélérer l'intervention de la commission régionale de suivi du programme de logement social.

\*Abrogation des dispositions de la loi n° 47 -2013 du 01/11/2013 par la loi n° 48 -2017 du 15 /06/2017 portant dispositions dérogatoires concernant les procédures de changement de vocation des terres agricoles, de déclassement des terrains relevant du domaine forestier de l'Etat de l'aménagement et de l'urbanisation des terrains situés à l'extérieur des zones couvertes par des plans d'aménagement et affectés pour l'exécution du programme spécifique pour le logement social et à la création des zones industrielles . Ces procédures dérogatoires sont applicables durant 3 années jusqu'à 31 /12/2020.

\* recherche du financement extérieur pour la réalisation de nouveaux projets.

\* réalisation des logements sociaux dans le cadre du partenariat public privé.

\* activation de l'intervention de différentes commissions insérées dans le cadre du programme.

**Encourager les promoteurs immobiliers à réaliser des lots viabilisés dans les zones qui connaissent une pression urbaine accrue et celles limitrophes aux quartiers d'Habitat anarchiques pour lutter contre sa prolifération.**

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Nombre des logements sociaux et abordables réalisées	50.000 logements pour l'année 2020	14762	- -	- -

## 5- Limites de l'indicateur

Les principales limites sont :

- La nécessité d'identifier le besoin en logement à l'échelle national selon le type de logement, les zones prioritaires et la population cible. Vue l'absence de ces données l'indicateur reste insignifiant vis-à-vis du nombre de logements réalisés. D'où l'urgence d'élaborer une étude sur le besoin en logement à l'échelle national.



- L'indicateur n'a pas pris en considération les logements réalisés par les promoteurs immobiliers publics et privés.
- L'insuffisance des moyens personnels à l'Unité de réalisation du Programme Spécifique pour le logement Social ainsi qu'aux Directions Régionales de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire.
- la flambée des prix des logements et l'orientation des promoteurs immobiliers vers la production des logements haut standing
- rétrécissement des réserves foncières des terrains constructible surtout dans les zones à forte densité urbaine.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 3.3.1.2**

**Intitulé de l'indicateur :** Taux cumulé de réhabilitation des quartiers résidentiels

**Date de l'actualisation de l'indicateur :** Octobre 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Aménagement du territoire, urbanisme & Habitat

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Habitat

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Promouvoir le logement social et abordable et lutte contre le phénomène de la construction anarchique

**4- Définition de l'indicateur :** taux cumulé des quartiers d'habitation informels à réhabiliter annuellement par rapport aux quartiers programmés.

**5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produits.

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur d'efficacité.

**7- Déclinaisons :** Régional.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** le nombre cumulé des quartiers d'habitation informels réhabilités annuellement / nombre total des quartiers programmés.

**2- Unité de l'indicateur :** %

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Taux d'avancement financier équivalent aux quartiers au cours de réhabilitation, coût total équivalent au nombre des quartiers programmés.

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :**

- Rapports réalisés par les comités régionaux chargés du suivi du programme.

- Suivi de l'avancement de la réalisation du programme au niveau institutionnel et financier assuré par un comité de pilotage central sous couvert du Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire et qui réunit toutes les parties prenantes.

**5- Source des données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Agence de réhabilitation et du rénovation urbaine.

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Actualisation des données périodiquement

**7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre 100% d'ici 2025.

**8- Le responsable de l'indicateur :** Mohamed Ayari Ingénieur principal et chef de service à Direction générale de l'habitat.

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Taux cumulé de réhabilitation des quartiers d'habitations 140 (première partie)	%	29	50	67	78	91	100	100
Taux cumulé de réhabilitation des quartiers d'habitations 146 (deuxième partie)		-	-	-	-	0.1	6	16
<b>Somme</b>		29	50	67	78	47	54	59

#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

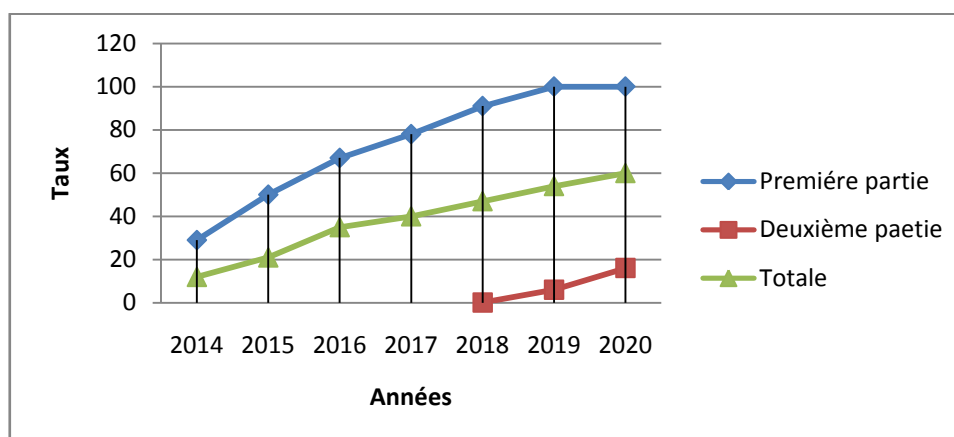
Après avoir enregistré un avancement satisfaisant pour la réalisation du programme de réhabilitation et d'intégration des quartiers d'habitation dans la première partie avec l'achèvement de (jusqu'au Octobre 2017) :

- Achèvement de 101 quartiers sur 140 quartiers pour les travaux d'infrastructure.
- Achèvement de 62 quartiers sur 97 quartiers pour la composante amélioration de l'habitat.
- Achèvement de 34 projets d'équipement sur 172 du total du projet.

Et par suite Il a été approuvé lors de l'élaboration du plan de développement la deuxième partie du programme avec 146 quartiers à un coût estimé à environ 634.335 M.D. Le programme sera lancé au cours de l'année 2018 et se poursuivra pendant 5 ans, par conséquent la valeur de l'indicateur sera estimée et déterminée à part pour chaque partie du programme.

Il convient aussi de noter qu'en 2012, une opération de diagnostic a révélée que 1200 quartiers exigeaient une intervention de réhabilitation, d'autant plus des programmes nationaux cités dessus, il y a le programme spécifique de réhabilitation des quartiers populaires pour réduire la disparité régionale sous couvert du ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale : une première tranche de 122 quartiers (2015-2016) avec un coût estimé à 108.6 MD et une deuxième tranche de 88 quartiers (2017-2018) avec un coût estimé à 92.15MD .

#### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



#### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Plus de coordination pour assurer la réalisation du programme (communes - concessionnaires publics - Ministères et sociétés concernés).
- Inciter les régions à fournir du foncier approprié et respecter les délais de réalisation des projets d'équipements collectifs.
- Accélération du rythme de travail des comités régionaux pour suivre la réalisation du programme.
- Rechercher des fonds de financement étrangers pour financer de nouveaux projets.

	<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	<b>Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018</b>	<b>Activités et interventions</b>	<b>Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018</b>
Taux cumulé de réhabilitation des quartiers résidentiels	100% pour l'année 2025	41 %	- -	- -

### **5- Limites de l'indicateur**

- La difficulté de fournir de financement pour intervenir dans les quartiers informels surtout que l'état s'en charge au programme sans la contribution des citoyens.
- Pénurie du foncier domaine de l'Etat réservé par les régions pour la réalisation des équipements collectifs.
- Rareté des terrains constructibles qui conviennent au pouvoir d'achat des citoyens, ce qui engendre la prolifération du phénomène de l'extension anarchique et des quartiers informels.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie)

## **1.4- Fiches indicateurs de performance du programme Promotion et développement du secteur de la construction**

---

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 4.1.1.1**

**Intitulé de l'indicateur :** Performance énergétique des bâtiments

**Date de l'actualisation de l'indicateur :** Juillet 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Promotion et développement du secteur de la construction
- 2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** La politique nationale de la construction
- 3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** La promotion de la construction durable par l'exemplarité des bâtiments public.
- 4- Définition de l'indicateur :** Performance énergétique du bâtiment : La consommation énergétique moyenne (chauffage et climatisation).
- 5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produits.
- 6- Nature de l'indicateur :** Indicateur de qualité.
- 7- Déclinaisons :** National/ régional.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- Formule de calcul de l'indicateur :** La moyenne du taux de consommation énergétique pour chaque projet de bâtiment en cours d'études. (Minimum classe énergétique 2)
- 2- Unité de l'indicateur :** kwh/m2/an
- 3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Classement énergétique du projet par le logiciel CLIP.
- 4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Document élaboré par les concepteurs du projet et validé par le contrôleur technique et vérifié par l'administration.
- 5- La source des données de base pour le calcul de l'indicateur :** Source administrative (la commission technique des bâtiments civils)
- 6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Mois de Mars de l'année suivante
- 7- Valeur cible de l'indicateur :** : inférieure 75 kwh/m2/an.
- 8- Le responsable de l'indicateur :** Tarek Selleoui

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalisations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Performance énergétique du bâtiment	kwh/m <sup>2</sup> /an	85	82	80	78	77	76	75

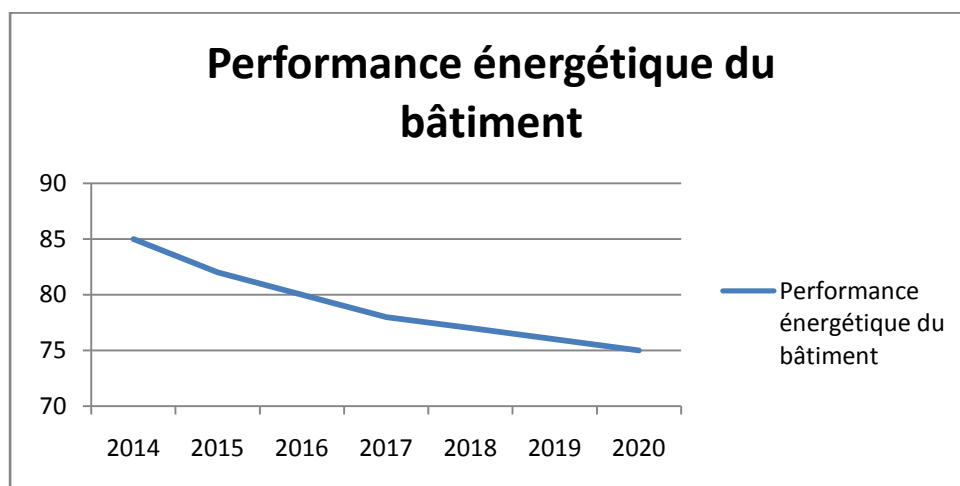
#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

La consommation énergétique des bâtiments réalisés pour la période entre 2014 et 2016 ne dépasse pas la valeur de 85 kwh/m<sup>2</sup>/an, dont le classement énergétique est inférieur ou égale à 3 conformément à la réglementation au logiciel de calcul adopté CLIP.

Les prévisions de l'année 2017 concernent les projets en cours de conception architecturale et techniques et par conséquent en cours d'élaboration des études. La valeur estimée peut toutefois être respectée.

Pour les années 2018 et 2020, des efforts seront fournis pour que la valeur cible de 75 kwh/m<sup>2</sup>/an soit atteinte et correspondant à un classement énergétique 2.

#### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



#### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Conception bioclimatique du projet
- Renforcement des dispositions passives de la construction

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Performance énergétique du bâtiment	inférieure 75 kwh/m <sup>2</sup> /an	78	-	-

## 5- Limites de l'indicateur

- Implantation du projet dans un Zonage climatique
- Mauvaise orientation du projet : nord- ouest.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie



## Fiche indicateur

Code de l'indicateur : 4.1.1.2

Intitulé de l'indicateur : Nombre d'intervenants certifiés

Date de l'actualisation de l'indicateur : Juillet 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Promotion et développement du secteur de la construction
- 2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** La Politique Nationale de la construction
- 3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** La promotion de la construction durable par l'exemplarité des bâtiments public.
- 4- Définition de l'indicateur :** Le nombre des intervenants certifiés par rapport à l'ensemble
- 5- Type de l'indicateur :** Indicateur de résultat.
- 6- Nature de l'indicateur :** Indicateur de qualité.
- 7- Déclinaisons :** National.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- Formule de calcul de l'indicateur :** concepteurs et entreprises ayant des certifications en ISO 90001 et ISO 14004.
- 2- Unité de l'indicateur :** nombre
- 3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Statistiques à effectuer par types d'activités du domaine de la construction.
- 4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Se référer aux listes des concepteurs et des entreprises dans toutes les spécialités habilités à exercer par le ministère de l'Equipement.
- 5- La source des données de base pour le calcul de l'indicateur :** Source administrative (la direction des programmes et agréments à la direction générale des bâtiments civils au ministère de l'Equipement
- 6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Mois d'avril de l'année suivante
- 7- Valeur cible de l'indicateur :** 25 d'ici 2020.
- 8- Le responsable de l'indicateur :** Hbib MACHEY

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

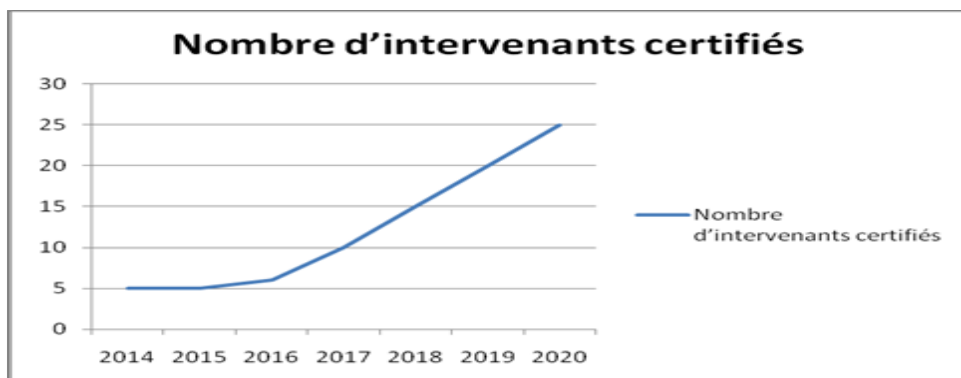
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Nombre d'intervenants certifiés	Nbre	05	05	06	10	15	20	25

## 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

- Les prévisions de l'année 2017 concernent les intervenants de toutes spécialités exerçant dans le domaine. La valeur estimée peut être respectée et même dépassée avec une sensibilisation avec un accompagnement par des actions incitatives de la part de l'administration.
- Exigences du marché actuel local et international.
- Pour les années 2018 et 2020, des efforts seront fournis pour que la valeur cible soit atteinte surtout à travers une révision des conditions d'octroi des agréments et des cahiers des charges.

## 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



## 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Campagne de sensibilisation pour la certification
- Actions incitatives
- Révision de la réglementation relative aux conditions d'octroi des agréments et des cahiers des charges
- Promouvoir l'exportation des services

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Performance énergétique du bâtiment	25 d'ici 2020	25	- -	- -

## 5- Limites de l'indicateur

- Absence d'ambition
- Absence de la volonté de progresser et d'évoluer.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie

## Fiche indicateur

Code de l'indicateur : 4.2.2.1

Intitulé de l'indicateur : Taux de satisfaction des établissements

Date de l'actualisation de l'indicateur : Juillet 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- **Programme auquel se rattache l'indicateur** : Promotion et développement du secteur de la construction

2- **Sous-programme auquel se rattache l'indicateur** : Exemplarité de la construction publique

3- **Objectif auquel se rattache l'indicateur** : Introduction de bonnes pratiques dans la construction des bâtiments publics.

4- **Définition de l'indicateur** : L'évaluation de la satisfaction des maîtres d'ouvrages selon les critères relatifs au respect des délais, à la maîtrise des coûts et à la qualité.

5- **Type de l'indicateur** : Indicateur de résultat.

6- **Nature de l'indicateur** : Indicateur de qualité.

7- **Déclinaisons** : National.

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- **Formule de calcul de l'indicateur** : la pondération des critères relatifs au respect des délais, à la maîtrise des coûts et à la qualité.

2- **Unité de l'indicateur** : Taux

3- **Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur** : Moyenne des délais, des coûts réels des projets.

4- **Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur** : Se référer à des fiches d'évaluation.

5- **La source des données de base pour le calcul de l'indicateur** : Source administrative : le maître d'ouvrage et le maître d'ouvrage délégué.

6- **Délai de disponibilité de l'indicateur** : Mois de Mai de l'année suivante

7- **Valeur cible de l'indicateur** : 75% d'ici 2020.

8- **Le responsable de l'indicateur** : Mosbah KHRAIFI

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

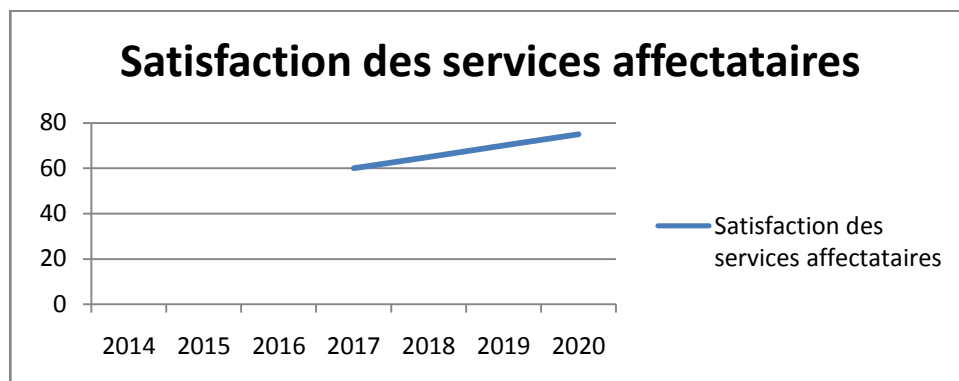
1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Taux de satisfaction des établissements	Taux	--	--	--	60	65	70	75

## 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

- En absence des données pour les années précédentes nous estimons que la valeur cible est quasi atteinte vu la satisfaction des maitres d'ouvrage

## 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



## 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Instauration d'un système de management qualité à la direction générale des bâtiments civils.
- Conditions de sélection des entreprises.
- Performance et actualisation des études.

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Taux de satisfaction des établissements	75 d'ici 2020	65	-	-

## 5- Limites de l'indicateur

- Le retard dans l'exécution des projets.
- Défaillance dans les études
- Modifications au cours de la réalisation des travaux demandées par les maitres d'ouvrage.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie

## Fiche indicateur

Code de l'indicateur : 4.2.2.2 **nouveau**

Intitulé de l'indicateur : Revenu de l'assistance technique

Date de l'actualisation de l'indicateur : Juillet 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- **Programme auquel se rattache l'indicateur** : Promotion et développement du secteur de la construction
- 2- **Sous-programme auquel se rattache l'indicateur** : Exemplarité de la construction publique
- 3- **Objectif auquel se rattache l'indicateur** : Introduction de bonnes pratiques dans la construction des bâtiments publics.
- 4- **Définition de l'indicateur** : ..
- 5- **Type de l'indicateur** : Indicateur de ...
- 6- **Nature de l'indicateur** : Indicateur de ...
- 7- **Déclinaisons** : ...

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- **Formule de calcul de l'indicateur** : ...
- 2- **Unité de l'indicateur** : ..
- 3- **Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur** : ...
- 4- **Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur** : ...
- 5- **La source des données de base pour le calcul de l'indicateur** : ...
- 6- **Délai de disponibilité de l'indicateur** : ..
- 7- **Valeur cible de l'indicateur** : ...
- 8- **Le responsable de l'indicateur** : ...

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Revenu de l'assistance technique	..		--	--				

2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

- ..

### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur

### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- ..

	<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	<b>Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018</b>	<b>Activités et interventions</b>	<b>Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018</b>
..				

### 5- Limites de l'indicateur

- ..

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie

## **1.5- Fiches indicateurs de performance du programme Pilotage & appui**

---

## Fiche indicateur

Code de l'indicateur : 9.1.1.1

Intitulé de l'indicateur : Taux de satisfaction des services rendus par l'administration

Date de l'actualisation de l'indicateur : Novembre 2018

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage & appui
- 2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage
- 3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Supervision des différents programmes et développement de la relation de l'administration avec ses administrés.
- 4- Définition de l'indicateur : Mesure de taux de satisfaction des services rendus par l'administration.
- 5- Type de l'indicateur : Indicateur de production
- 6- Nature de l'indicateur : Indicateur de qualité
- 7- Déclinaisons : National

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- Formule de calcul de l'indicateur : Nombre des enquêtés satisfaits/Nombre total des enquêtés.
- 2- Unité de l'indicateur : %
- 3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Enquêtés
- 4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : Enquêtés
- 5- La source des données de base pour le calcul de l'indicateur : Statistiques de nature administrative
- 6- Délai de disponibilité de l'indicateur : Septembre
- 7- Valeur cible de l'indicateur : 55 % d'ici fin 2020
- 8- Le responsable de l'indicateur : Cabinet

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

- 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Nbre des enquêtés satisfaits	Nbre			47	147	153	265	275
Nbre total des enquêtés				100	300	300	500	500
pourcentage	%			47	49	51	53	55

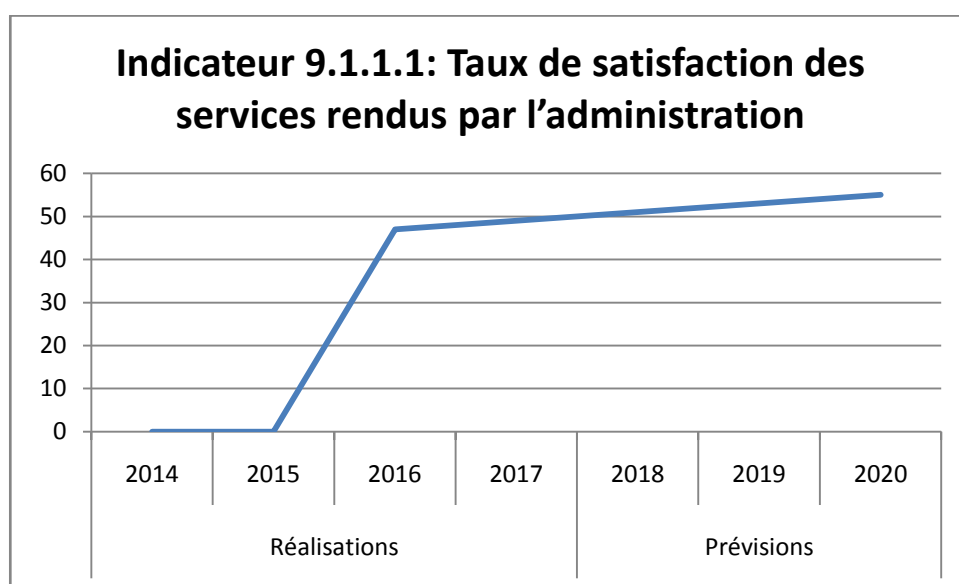


## 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

Année 2016: Dans le cadre de la préparation de programme annuel de performance et du rapport annuel de performance, les services du ministère ont distribué un questionnaire interne sur le pourcentage de satisfaction à l'égard des services administratifs fournis par l'administration, avec un taux de satisfaction de 47%. Au niveau du rapport annuel de performance pour 2016, le questionnaire préparé à cet effet a été défini, analysé et discuté.

Année 2017: Afin d'améliorer la satisfaction des services fournis par le ministère, les départements du ministère ont programmé de nombreuses activités liées à l'indicateur et aux activités pour éviter les déficiences enregistrées ces dernières années et améliorer et développer de nombreux services pour atteindre un taux de satisfaction de 49%.

### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Améliorer la qualité des services dans toutes les structures administratives du ministère
- Améliorer la qualité des services fournis par le site web
- Simplifier les procédures administratives pour les citoyens et réduire les délais
- Améliorer le climat des affaires pour encourager les investissements afin de s'assurer que les services web sont fournis pour accéder aux informations nécessaires.
- Établir le système de qualité pour évaluer les services fournis et travailler pour les améliorer selon les spécifications de qualité
- Poursuivre l'élaboration du questionnaire et l'introduire en le diffusant davantage aux services régionaux.

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Taux de satisfaction des services rendus par l'administration	55 % d'ici fin 2020	51		

## 5- Limites de l'indicateur

- Manque de ressources matérielles et humaines
- La simplification des procédures administratives est liée à plusieurs structures intervenantes et à de longues procédures.
- Manque de formation pour les cadres affectés aux travaux techniques et administratifs
- Manque de motivation des agents, ce qui affecte leur rentabilité.
- Manque d'importance au questionnaire par les concessionnaires à l'administration

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie

## Fiche indicateur

Code de l'indicateur : 9.1.1.2

Intitulé de l'indicateur : Taux de réalisation des objectifs des différents programmes

Date de l'actualisation de l'indicateur : Juillet 2017

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage & appui

2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage

3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Supervision des différents programmes et développement de la relation de l'administration avec ses administrés.

4- Définition de l'indicateur : Mesure de taux de réalisation des objectifs des différents programmes.

5- Type de l'indicateur : Indicateur de résultat

6- Nature de l'indicateur : Indicateur de qualité

7- Déclinaisons : National

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

1- Formule de calcul de l'indicateur : Moyen de pourcentage de réalisations par rapport aux estimations de tous les indicateurs

2- Unité de l'indicateur : %

3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : Données de nature administrative

4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : RAP

5- La source des données de base pour le calcul de l'indicateur : Statistiques de nature administrative

6- Délai de disponibilité de l'indicateur : Mois de juin de chaque année.

7- Valeur cible de l'indicateur : Atteindre 90% d'ici 2020

8- Le responsable de l'indicateur : DGPCFC

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Taux de réalisation des objectifs des différents programmes	%	-	71.4	82	85	86	88	90

## 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

• Les différents programmes du secteur de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire ont presque atteint leurs objectifs attendus en 2016, estimés à environ 83%, où les différents programmes atteignaient 82% de leurs objectifs et atteignaient les objectifs des différents programmes (Figure 1). Ce résultat peut être interprété comme suit:

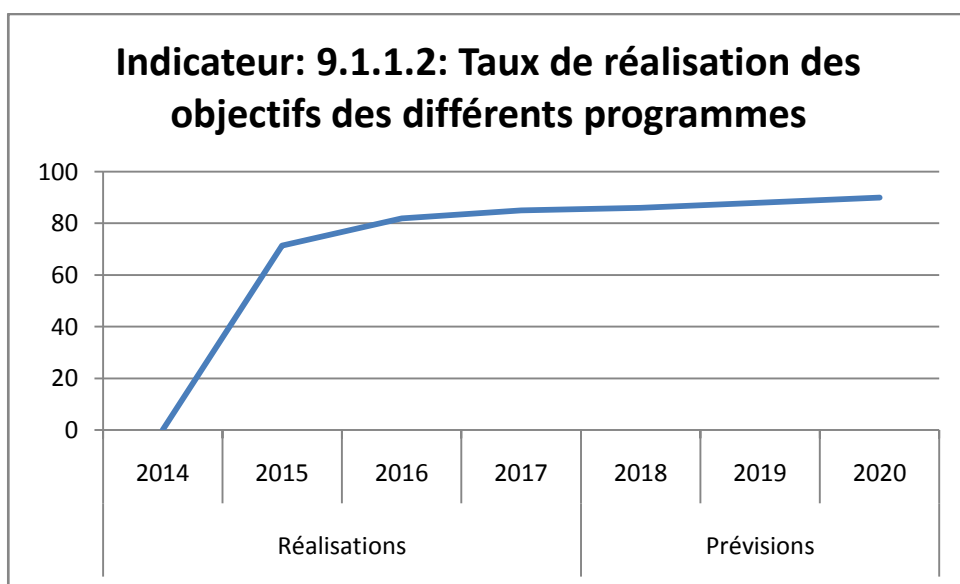
• La réalisation des objectifs du programme 1 «infrastructure routière» a atteint 84%, ce qui est presque égal aux estimations de l'indicateur au titre de l'année 2016 et qui a dépassé les réalisations de 58%. Il est à noter que dans le calcul du pourcentage d'atteinte des objectifs du programme 1, trois indicateurs n'ont pas été pris en compte: Indicateur 1.1.1.2 Intérêt socio-économique des projets mis en service, où l'unité a été changée de (%) au nombre des jours, et l'indicateur 1.2.1.1 de qualité du réseau routier classé et l'indicateur 2.1.2.1 Indicateur de qualité des ouvrages d'arts ajouté en 2016 contre la suppression de 3 indicateurs.

• Le programme 9 «Pilotage & Appui» a atteint ses objectifs en pourcentage de la réalisation des objectifs des différents programmes, où il a atteint 72%.

• Les programmes 2 «Protection des zones urbaines et du littoral» et le programme 4 «Promotion et développement du secteur de la construction» ont atteint leurs objectifs de 97%, ce qui dépasse la moyenne.

• La réalisation des objectifs du programme 3 «Aménagement du territoire, urbanisme & habitat» a atteint 58%, ce qui est inférieur à la moyenne. Ce faible ratio est principalement dû à la réalisation de l'objectif 3.2.1. "Renforcement de la planification urbaine stratégique et durable des villes et des agglomérations rurale et contrôle des expansions urbaines" est inférieur à (58%). Ce pourcentage explique la baisse de l'indicateur 3.2.1.1 « Le rapport de la corrélation entre les stratégies de développement urbain et les plans d'aménagement urbain », qui a été estimé à 80 % en 2016 alors que seulement 25 % n'est atteint (à savoir la proportion des réalisations par rapport aux estimations est égale à 31 %) Il convient de noter que dans le calcul des atteintes des objectifs du programme 3 Trois indicateurs n'ont pas été pris en compte et l'unité de mesure a été modifiée.

## 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



## 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

Mettre l'accent sur l'amélioration des activités liées aux indicateurs qui ont atteint des pourcentages inférieurs aux estimations attendues.

	<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	<b>Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018</b>	<b>Activités et interventions</b>	<b>Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018</b>
<b>Taux de réalisation des objectifs des différents programmes</b>	90% d'ici 2020	86 %		

### 5- Limites de l'indicateur

- Le pourcentage de réalisation des objectifs des différents programmes dépend du taux de réalisation par rapport aux estimations de tous les indicateurs. Cette méthode ne reflète pas fidèlement le pourcentage d'atteinte des objectifs des différents programmes car le poids des programmes dans le secteur de l'équipement et la qualité des projets sont différents (délais, Obstacles, Problèmes qui peuvent être rencontrés).

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 9.1.1.3**

**Intitulé de l'indicateur :** Taux de consommation de crédits d'investissement à la fin de mois de septembre

**Date de l'actualisation de l'indicateur :** Septembre de chaque année

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Pilotage & appui

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Pilotage

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Supervision des différents programmes et développement de la relation de l'administration avec ses administrés.

**4- Définition de l'indicateur :** Paiement des crédits de paiement en ordre croissant égal au pourcentage estimé.

**5- Type de l'indicateur :** Indicateur de qualité

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur de ...

**7- Déclinaisons :** Central et régional

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** crédits ordonnancés (Investissement directs + crédit sur ressources extérieurs affectées)/crédits inscrits.

**2- Unité de l'indicateur :** %

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Données à caractère administratif.

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** applications informatiques (ADEB et SIADE).

**5- La source des données de base pour le calcul de l'indicateur :** Statistiques à caractère administratif.

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** Mois de septembre.

**7- Valeur cible de l'indicateur :** Atteindre un taux de 77% en 2020

**8- Le responsable de l'indicateur :** Direction des affaires financières

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

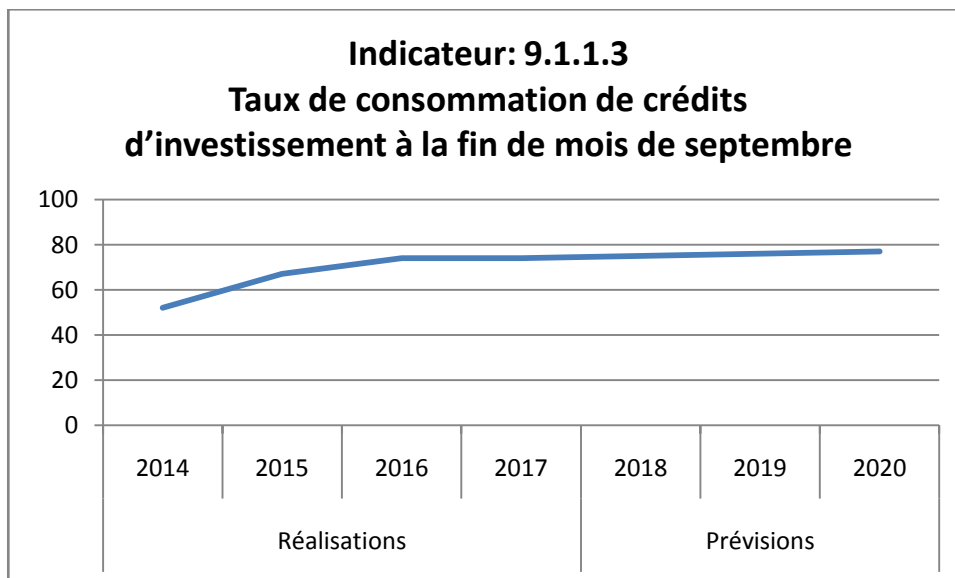
#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Taux de consommation des crédits de développement à la fin de mois de septembre	%	52	67	74	74	75	76	77
Crédits inscrits	MD	394	569	662	1052	1469	1598	1775
Dépense de développement ordonnancé	MD	746	853	894	1421	1958	2103	2305

#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

Le pourcentage de consommation de crédits à fin septembre 2016 était de 74%, dépassant les estimations programmées à 70% cela dues notamment à la reprise de nombreux projets grâce aux efforts déployés pour résoudre les problèmes de suspens, notamment ceux liés à la situation immobilière et au suivi continu des projets et le tien des réunions périodiques pour augmenter le décaissement des fonds et surmonter les difficultés de l'immobilier et des finances et celles liées aux procédures et à l'entrepreneuriat. Le ministère avec ses toutes ses structures cherchent à atteindre le 77% d'ici 2020.

#### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



#### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Réunions régulières des chefs de programmes, sous-programmes et directeurs régionaux pour suivre la consommation des crédits de développement
- déplacement sur terrain pour résoudre les différentes difficultés que peut empêcher l'exécution des projets
- suivi régulier des exécutions des projets

- la mise à jour des textes juridiques liés aux problèmes fonciers et surtout les textes relatifs à l'expropriation
- Simplification des procédures et réduction des délais de liquidation foncière
- Prévoir des réserves foncières et diminuer les délais de la procédure de changement de vocation
- obtenir les autorisations nécessaires et la coordination avec les intervenants avant le lancement de l'appel d'offre
- prévoir les crédits nécessaires et assurer le paiement du fournisseur dans les délais
- reformer l'application des transferts des crédits aux régions pour simplifier les délais
- mis en place de l'application de suivi des projets nationaux

	<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	<b>Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018</b>	<b>Activités et interventions</b>	<b>Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018</b>
Taux de consommation de crédits d'investissement à la fin de mois de septembre	77%M d'ici 2020	75 %		

#### **5- Limites de l'indicateur**

- La complexité des procédures administratives concernant l'aspect foncier et financier
- Retard de l'exécution des projets pour des raisons climatiques, sociales, forces majeurs, problèmes fonciers et aux entrepreneurs,
- L'évolution de taux de consommation des crédits de développement revient aux services responsables de l'exécution des projets.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie



## Fiche indicateur

Code de l'indicateur : 9.2.1.1

Intitulé de l'indicateur : Evolution de la masse salariale

Date de l'actualisation de l'indicateur : Mois de février de chaque année

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

- 1- Programme auquel se rattache l'indicateur : Pilotage & appui
- 2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur : Appui
- 3- Objectif auquel se rattache l'indicateur : Efficience de l'administration par l'optimisation des compétences humaines et des moyens matériels et développement des procédures administratives.
- 4- Définition de l'indicateur : suivi annuel de l'évolution de la masse salariale
- 5- Type de l'indicateur : Indicateur de produit
- 6- Nature de l'indicateur : Indicateur de résultats
- 7- Déclinaisons : national

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

- 1- Formule de calcul de l'indicateur :  $\{(masse\ salariale(n)-masse\ salariale(n-1))/masse\ salariale\ (n-1)*100$
- 2- Unité de l'indicateur : %
- 3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur : données à caractère administratif
- 4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur : INSAF AMED ADEB et l'application interne de suivie de salaire.
- 5- La source des données de base pour le calcul de l'indicateur : Statistiques à caractère administratif
- 6- Délai de disponibilité de l'indicateur : mois mars
- 7- Valeur cible de l'indicateur : la maîtrise du taux d'évolution de la masse salariale et sa stabilisation
- 8- Le responsable de l'indicateur : Direction des Affaires financières

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Masse salariale en M DT	MD	71.785	76.352	86.446	91.401	87.873	87.873	87.873
Pourcentage d'évolution de la masse salariale	%	- 0.03	6.36	13.22	5.73	- 3.86	0	0

## 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

Cet indicateur vise à maîtriser le taux d'évolution de la masse salariale.

En analysant le tableau ci-dessus, on remarque que ce taux volatile d'une année à l'autre, cette fluctuation s'explique par la non stabilisation sociale, économique et politique qu'a vécu le pays durant ces années, par conséquent la demande d'augmentation des salaires s'est accentuée et la régularisation des situations professionnelles des agents était requise.

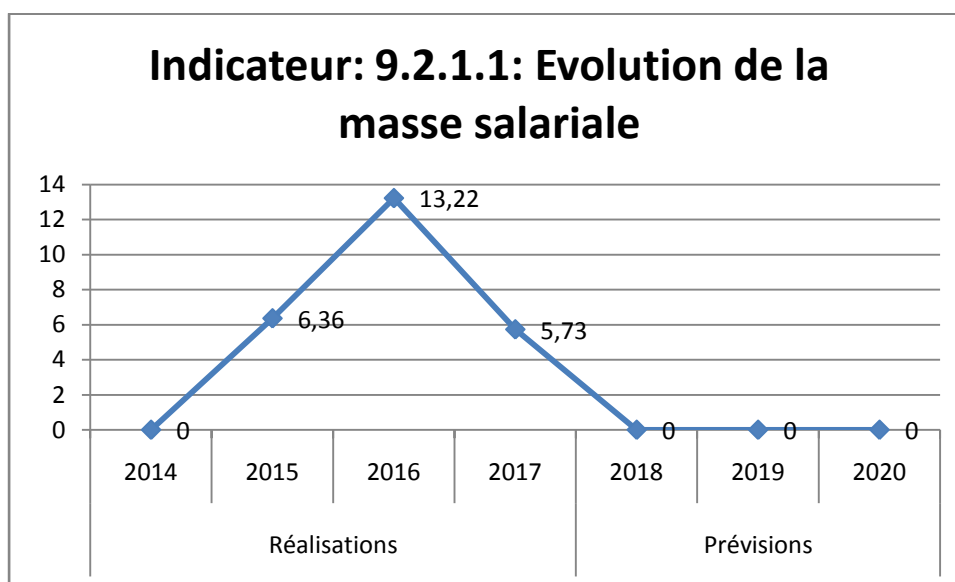
En 2016

La masse salariale évolue d'un taux de 13.22 % et ceci à cause notamment de :

EFFET REPORT

L'effet des augmentations de salaire au titre de l'année en cours. L'impact de cette augmentation pour 2015 est estimé à 1.557 jours sur le budget de 2016 et donc l'effet de ce facteur sur l'augmentation totale était de 2.04%

## 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



## 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

Les activités les plus importantes programmées pour atteindre l'objectif de l'indicateur de développement de la masse salariale sont:

- Réaliser une équation entre les recrutements et les départs en fonction des postes vacants enregistrés, en tenant compte de la compatibilité entre les plans et les qualifications requises.
- Préparer une base de données qui comprend toutes les informations sur le déroulement professionnel de l'agent, ce qui facilite le processus de préparation de l'indicateur selon les besoins.
- Ouverture des concours pour la promotion et la préparation d'ateliers de formation au profit du personnel afin de maintenir un haut degré d'encadrement.

	<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	<b>Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018</b>	<b>Activités et interventions</b>	<b>Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018</b>
Evolution de la masse salariale	Stabilité	- %3.86		

## **5- Limites de l'indicateur**

- La non disponibilité de loi cadre
- La non disponibilité d'une base de données.
- Mise à jour de la base de données (lié à l'application INSAF. Direction des affaires administratives en cas de détachement et recrutement)
- la validation des arrêtés dans les délais

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie)

## Fiche indicateur

**Code de l'indicateur : 9.2.1.3**

**Intitulé de l'indicateur :** Nombre de jours de formation par agent

**Date de l'actualisation de l'indicateur :** Avril

### I- Les caractéristiques générales de l'indicateur :

**1- Programme auquel se rattache l'indicateur :** Pilotage & appui

**2- Sous-programme auquel se rattache l'indicateur :** Appui

**3- Objectif auquel se rattache l'indicateur :** Efficience de l'administration par l'optimisation des compétences humaines et des moyens matériels et développement des procédures administratives.

**1. 4- Définition de l'indicateur :** l'indicateur montre l'effort fourni afin d'augmenter le nombre de jours moyens de formation annuel au profit des agents du Ministère au niveau central et régional

**5- Type de l'indicateur :** Indicateur de produit

**6- Nature de l'indicateur :** Indicateur d'efficacité

**7- Déclinaisons :** Services centraux et régionaux

### II- Les détails techniques de l'indicateur :

**1- Formule de calcul de l'indicateur :** (Nombre de jours de formation x Nombre total des participants aux sessions de formation) / Nombre Total des participants

**2- Unité de l'indicateur :** jours de formation

**3- Les données essentielles pour le calcul de l'indicateur :** Nombre des bénéficiaires par session de formation, Nombre de jours par session de formation et le Nombre total des agents du Ministère.

**4- Mode de collecte des données pour le calcul de l'indicateur :** Tableaux de synthèse relatifs aux nombre des participants, et le nombre de jours par session de formation, le nombre total des agents du Ministère sur INSAF

**5- La source des données de base pour le calcul de l'indicateur :** Données statistiques de source administrative basée sur les feuilles de présence, le nombre de jours par action de formation et l'effectif total des agents du Ministère.

**6- Délai de disponibilité de l'indicateur :** mois de mars

**7- Valeur cible de l'indicateur :** atteindre une moyenne de 6.5 jours de formation par agent en 2018

**8- Le responsable de l'indicateur :** DGPCFC

### III- Interprétation des résultats de l'indicateur

#### 1- Série des résultats (réalisations) et des prévisions de l'indicateur

Indicateur de performance	Unité	Réalizations			2017	Prévisions		
		2014	2015	2016		2018	2019	2020
Nombre de jours de formation par agent	Nbre		2,5	2,5	6	6,5	7	8

Au cours de l'année 2014 et des années précédentes, un référentiel différent a été adopté (pourcentage de bénéficiaires de programmes de formation dans le cadre du programme de formation) Cet indicateur a été abandonné à partir de 2014.

#### 2-Analyse des résultats et des prévisions de l'indicateur.

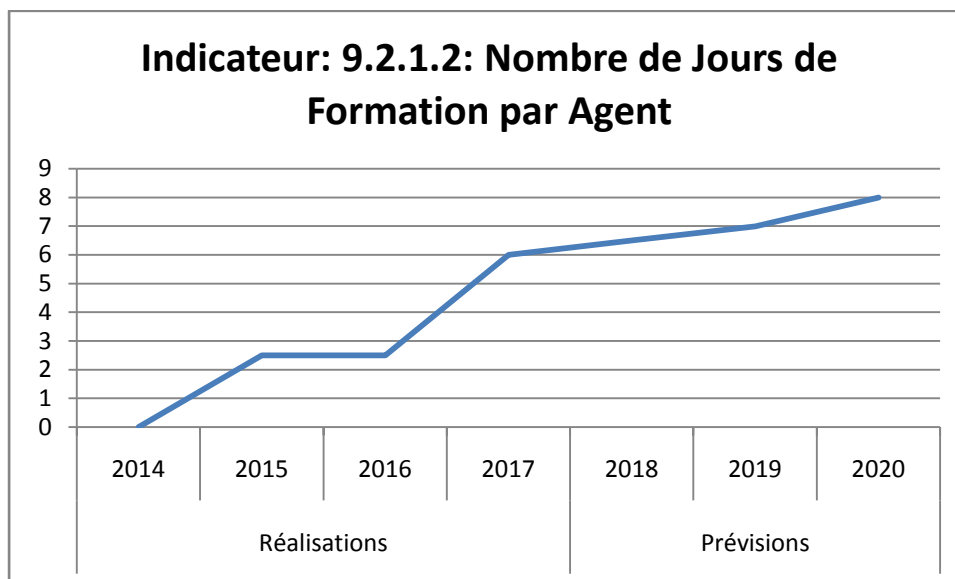
Les résultats montrent une stabilité au niveau de l'indicateur de réussite « nombre de jours de formation par agent » au cours de la période 2015-2016 dans les limites de 2,5 jours de formation au profits des agents du ministère au niveau central et régional tout au long de la période indiquée. Les prévisions pour 2015 et 2016 étaient dans les 3 et 5 jours consécutifs. En raison de l'absence d'estimations au titre de 2016 principalement aux ressources limitées destinés à la formation, la hausse des prix et le coût de la formation en sachant que le taux de consommation du budget de la formation d'environ 90%. (242 sur un total de 270 mille dinars).

Pou le programme de formation 2016, environ 2915 agents dont 1362 au niveau central et 1553 régionaux de catégories A1A 2 et A3 et le reste des catégories. Les départements de formation du ministère vont travailler pour augmenter les formations au cours de l'année 2017, 6 jours de formation pour chaque agent et surmonter toutes les difficultés des deux années précédentes, qui a empêché l'atteinte des résultats attendus.

En ce qui concerne la période 2018-2020, la poursuite de formation du ministère et en coordination avec les différentes parties impliquées dans le système de formation cherchera à travailler sur l'augmentation de l'indicateur de formation de 6,5 à 8 jours de formation à travers :

- Travailler à renforcer le budget de la formation pour répondre aux besoins du ministère dans ce domaine,
- Prioriser davantage et répondre aux besoins de formation avec précision au niveau qualitatif et quantitatif, aux niveaux central et régional,
- Assurer une participation maximale de la plupart des fils et des rangs dans divers programmes de formation,
- Impliquer davantage les bénéficiaires dans la formation à la formulation et au développement d'un programme de formation plus intégré et diversifié qui réponde aux exigences des différentes phases et compétences du Ministère.

### 3- Graphique de l'évolution de l'indicateur



### 4- Principales activités programmées pour réaliser la valeur cible de l'indicateur

- Préparation des ateliers de formation et des cours et la participation aux séminaires dans les domaines scientifique précise en vue de l'activité du Ministère,
- L'organisation des stages à l'étranger,
- Préparation et supervision des étapes de formation continue,
- Formation dans le domaine des nouvelles technologies.

	Valeur cible de l'indicateur	Prévisions de l'indicateur pour l'année 2018	Activités et interventions	Prévisions des Crédits des activités pour l'année 2018
Nombre de jours de formation par agent	8 jours en 2020	6.5		

### 5- Limites de l'indicateur

Un seul agent peut participer à une formation de plusieurs mois (stages de formation continue) ou à plusieurs stages de formation de courte durée, période qui est ensuite retirée au reste du personnel lors du calcul de l'indicateur.

---

1 La valeur cible de l'indicateur est une valeur dont le responsable de programme s'engage à l'atteindre sur le moyen terme (3 ans ou plus) ou le long terme (valeur définie